

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

3^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1967-1968

COMPTE RENDU INTEGRAL — 30^e SEANCE2^e Séance du Mercredi 22 Mai 1968.

SOMMAIRE

1. — Suite de la discussion et vote sur une motion de censure (p. 2037).

Texte de la motion de censure.

M. Pompidou, Premier ministre.

MM. Duhamel, le président.

Suspension et reprise de la séance (p. 2043).

Explications de vote: MM. Defferre, Ballanger, Duhamel, le président, Terrenoire, Giscard d'Estaing.

M. le Premier ministre.

Scrutin public à la tribune.

Suspension et reprise de la séance (p. 2050).

Rejet de la motion de censure.

2. — Communication de M. le président (p. 2050).

3. — Ordre du jour (p. 2050).

PRESIDENCE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

SUITE DE LA DISCUSSION ET VOTE
SUR UNE MOTION DE CENSURE

M. le président. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion et le vote sur la motion de censure déposée par MM. Mitterrand, Waldeck Rochet, Guy Mollet, Robert Ballanger, Defferre, Billoux, Bouthière, Raymond Barbet, Cornut-Gentille, Chambaz, Chander-nagor, Coste, Robert Fabre, Juquin, Labarrère, Depietri, Darchi-court, Baillot, Georges Bonnet, Paul Laurent, Paul Duraffour, Dupuy, Marceau Laurent, Hostier, Leccia, Houël, Zuccarelli, Lemoine, Charles Privat, Leroy, René Cassagne, Mme Colette Privat, MM. Benoist, Ducoloné, Carpentier, Mme Prin, MM. Fouet, Pierre Cot, Delvainghière, Fajon, Gilbert Faure, Guille, Tony Larue, Lavielle, Boulloche, Ernest Barbier, Pic, Chochoy, Delelis, Loustau.

Je rappelle les termes de cette motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution :

« Dix ans après sa prise de pouvoir, le régime gaulliste, refusant tout dialogue véritable, contraint les étudiants, les enseignants, les paysans, les ouvriers, les jeunes sans emploi, à recourir à des manifestations de rue d'une exceptionnelle ampleur.

« Victimes d'un système universitaire qui ne répond pas aux exigences de la vie moderne et auquel le Gouvernement refuse

les moyens de se réformer, les étudiants se révoltent et leurs maîtres avec eux. Ils dénoncent la maladie de la société à travers le malaise de l'Université. A leur inquiétude, que justifie en particulier l'insuffisance de débouchés à la fin des études, le Gouvernement n'a voulu répliquer que par la fermeture de la Sorbonne et une répression policière d'une brutalité inouïe.

« Les agriculteurs, les ouvriers et l'ensemble des travailleurs sont durement touchés par une politique de récession économique qui condamne les premiers à l'exode et tous au sous-emploi et à la dégradation de leur niveau de vie. En outre, la situation des salariés se trouve aggravée par les ordonnances, notamment celles qui démantèlent la sécurité sociale.

« Un nombre de plus en plus grand de jeunes sont chômeurs avant d'avoir travaillé.

« Cette angoisse commune à des millions de Français est la condamnation d'une société conservatrice qui ne serait fondée que sur la recherche du seul profit et qui ne peut répondre à la volonté de plus en plus clairement exprimée de promouvoir de nouvelles valeurs politiques et humaines.

« Considérant que le recul tardif du Gouvernement devant l'indignation de l'opinion ne saurait faire oublier ses responsabilités depuis dix ans,

« L'Assemblée nationale censure le Gouvernement en appli-cation de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution. »

L'Assemblée a entendu les orateurs inscrits dans la discussion générale.

La parole est à M. le Premier ministre. (Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.)

M. Georges Pompidou, Premier ministre. Mesdames, messieurs, si les circonstances n'étaient pas ce qu'elles sont, je pourrais déplorer que l'essentiel du travail gouvernemental et parlementaire se soit passé, depuis un an, à discuter successivement six motions de censure. Je sais bien que ces circonstances sont très graves; je dois tout de même rappeler que le dépôt de cette motion de censure avait été annoncé bien avant leur déclen-chement.

Mais enfin, puisque le mot de censure est à l'ordre du jour, je veux relever certaines expressions employées depuis hier par certains orateurs de l'opposition, et en particulier la formule « la censure est dans la rue ».

Le Gouvernement ne peut dépendre, pour sa vie et pour son autorité, que du peuple et de ceux auxquels le peuple a donné les pouvoirs en vertu de la Constitution par un libre suffrage universel. Il ne serait pas imaginable qu'à la sanction du vote populaire on prétende substituer la sanction de mouvements, quels qu'ils soient, pour en faire un élément institutionnel; en disant cela, je suis fidèle à toutes les traditions républicaines. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants. — Interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démoc-rate et socialiste et du groupe communiste.)

Plusieurs députés de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. Le 13 mai!

M. le président. Mes chers collègues, je vous invite une fois encore à faire un effort de discipline. Je vous en remercie tous par avance.

M. le Premier ministre. C'est donc de vous et de vous seuls, mesdames, messieurs, que dépend aujourd'hui le vote ou non de la censure contre le Gouvernement.

Avant d'évoquer les événements actuels, je voudrais très rapidement, mais avec une nostalgie que, j'en suis convaincu, je n'éprouve pas seul, rappeler la situation de la France il y a quelques semaines à peine.

L'Université rentrait des vacances traditionnelles de Pâques. Sans doute savait-on qu'à Nanterre un petit groupe s'agitait et troublait la vie de la faculté des lettres, mais, dans l'ensemble, chacun paraissait penser à l'immédiat, c'est-à-dire à suivre ses cours, à préparer ses examens, à obtenir ses diplômes.

Dans le pays, la situation économique et sociale n'était certes pas idéale — elle ne l'est jamais — elle n'était certes pas très bonne — j'en conviens — mais, dans l'ensemble, les choses allaient en s'améliorant sensiblement.

Outre le fait que nous avions traversé la période de récession — c'est d'ailleurs un grand mot — qui a été assez générale en 1967, avec moins de dommages et d'incidences sur notre production et sur l'emploi que la quasi-totalité des pays semblables au nôtre et en particulier des nations européennes, pour la première fois depuis un mois ou deux s'affirmait une reprise évidente. Chacun le constatait, le Gouvernement, certes, mais aussi les instituts de statistiques, de recherches et de sondages, les organismes représentatifs de l'activité économique. Notre production industrielle s'améliorait sensiblement et en avril, pour la première fois depuis un certain nombre de mois, on notait une augmentation du nombre des travailleurs en activité et un allongement de la durée moyenne du travail.

Autrement dit, pour la première fois depuis plusieurs mois, l'industrie était appelée, d'une part à embaucher, d'autre part à demander aux travailleurs davantage d'heures supplémentaires.

Cette situation, qui reposait donc sur une base solide, sur une amélioration assez nette et dont tout permet d'affirmer qu'elle devait s'accroître dans les mois qui viennent, n'empêchait pas qu'il y eût un certain nombre de problèmes et de difficultés.

Parmi ces problèmes, dont je vous demande de croire que le Gouvernement était parfaitement conscient, j'en relèverai trois. Il en existe bien d'autres assurément, mais ces trois me paraissent l'emporter.

Il y avait d'abord les difficultés du monde agricole.

Ces difficultés résultent de situations de conjoncture, en particulier de la surproduction dans certains domaines ; elles résultent du Marché commun lui-même qui, certes, présente des avantages — ses débouchés et ses perspectives très favorables au total pour l'agriculture française — mais qui a aussi, et fatalement, ses inconvénients. Toute médaille a son revers et on est plus sensible dans ce monde au revers qu'à l'endroit.

Ces difficultés tiennent aussi à l'extrême rapidité de la mutation du monde agricole. La transformation des exploitations et leur concentration, le départ pour la ville de nombreux jeunes se produisent à un rythme plus rapide que les prévisions du Plan, et plus rapide sans doute que le monde agricole n'est en état de le tolérer sans réaction.

A bien des reprises, des hommes qui voient loin ont souligné à cette tribune la nécessité d'une transformation profonde de l'agriculture et nous en sommes tous convaincus. Mais il est non moins vrai que des mesures de transition sont indispensables, qu'il convient de prendre les plus grandes précautions en faveur d'agriculteurs qui vivent une époque extraordinairement troublée pour eux et pour leur profession, qui sont les victimes naturelles de cette évolution. Nous devons donc faire que ces inconvénients soient pour eux réduits au minimum, nous devons en quelque sorte les protéger contre l'évolution, fût-ce parfois malgré eux.

D'autres difficultés touchent à certaines régions et recourent d'ailleurs en partie celles du monde agricole.

Dans certaines régions, exposées elles aussi à des mutations très profondes et parfois très rapides, on sent un malaise et en même temps, une certaine angoisse devant l'avenir.

Y aura-t-il les emplois nécessaires pour remplacer des activités en train de disparaître ou tout au moins de s'affaiblir ? Y aura-t-il des usines pour les travailleurs qui quitteront la terre, pour ceux dont les entreprises industrielles sont en déclin ? D'une façon générale, y aura-t-il des activités pour les jeunes et les générations de demain ? Et quid de ceux qui, à l'heure actuelle, sont en fin de carrière et se préoccupent de leur vieillesse ?

Ces questions se posent dans des régions agricoles comme la Bretagne bien sûr, mais aussi comme le Centre et d'autres encore. Elles se posent aussi dans des régions industrielles comme la Lorraine ou le Nord.

Pleinement conscient de ces problèmes, le Gouvernement prenait un certain nombre de dispositions pour les résoudre.

On a rappelé déjà à cette tribune ce qui a été fait pour les zones de rénovation rurale, mais je pourrais également parler de ce grand plan qui a été préparé pour le Nord et que M. Ortol, ministre de l'équipement, a exposé à Lille, à ma place, puisque j'en avais été empêché. Je peux dire que ce plan n'a pas été mal accueilli.

Pour la Bretagne, au moment même où M. Ortol était à Lille, se réunissait à Paris un petit comité de travail : je peux annoncer qu'un ensemble de mesures de première importance était presque au point et devait, dans les plus brefs délais, être porté à la connaissance des populations bretonnes, en particulier du Finistère. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.)

Je répète que notre plan est prêt, qu'il est important et peut être décisif. Ce plan sera connu dans les prochaines semaines et il n'a pas été élaboré depuis les événements. (Interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. — Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.)

Ces difficultés, qu'elles soient d'ordre régional ou d'ordre agricole, sont finalement dominées par la principale préoccupation des Français à l'heure actuelle, préoccupation statistiquement excessive mais humainement compréhensible, celle de l'emploi.

Je n'interviendrais pas dans la bataille des statistiques. En ce domaine, il convient d'être simple et clair. Les chiffres, nous le savons bien, sont toujours discutés. J'affirme simplement que l'emploi, s'il pose un problème très sérieux, ne doit pas être présenté de façon dramatique, sous peine de créer de graves inquiétudes, et dans une certaine mesure, d'aggraver la situation.

A partir du moment où, dans un pays, la concurrence existe, et en particulier avec l'étranger, il est certain que le problème posé de la productivité entraîne celui de l'emploi car la productivité consiste fatalement à produire mieux, davantage, à moindre frais et, par conséquent, avec moins de bras ; la productivité consiste fatalement à produire à meilleur compte que le concurrent étranger et, par conséquent, pèse aussi sur l'emploi. Cela est vrai pour tous les pays occidentaux et pour d'autres également, à partir du moment où ils ont dépassé ou veulent dépasser le stade de l'autarcie.

Il y a, je crois, un an — c'était probablement à l'occasion de la première de ces motions de censure — j'avais cité, à propos de quelques pays de l'Est, un certain nombre de chiffres, et j'avais montré à quel point leur système devenait inopérant et se grippait dès lors qu'ils atteignaient un certain niveau économique et voulaient être capables d'une certaine concurrence.

Ces affirmations et ces chiffres avaient été accueillis avec quelque étonnement et même quelque ironie. Or, depuis, nous avons vu ces mêmes pays se transformer assez profondément et déclarer ouvertement bien plus encore que ce que j'en avais dit.

Le problème de l'emploi est donc sérieux, c'est un problème permanent dans une société industrielle et qui demande une attention constante du Gouvernement, mais personne n'en possède la solution.

Je conseille vivement à ceux qui prétendent ici prendre demain le pouvoir de ne pas promettre la disparition totale du chômage et le plein emploi, car les promesses ne sont pas rapidement oubliées par les travailleurs, soyez-en certains (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.

— Rires et exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste) et ils auraient vite fait de s'apercevoir de la légèreté de telles déclarations. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et sur de nombreux bancs des républicains indépendants. — Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

M. Arthur Ramette. Ils n'ont pas oublié les années sociales promises.

M. le Premier ministre. Pour l'emploi, on sait ce qui a déjà été fait. Cela a consisté d'abord à chercher l'amélioration de la situation des travailleurs en chômage, à essayer, par le développement considérable de la formation professionnelle, d'adapter les travailleurs au travail, c'est-à-dire de faire que chacun puisse recevoir une formation pour laquelle il y a demande sur le marché du travail et qui corresponde à l'évolution des techniques et des besoins de la nation.

Sans doute tout cela n'est-il pas parfait et doit être poursuivi. On parle de formation permanente et, c'est vrai, il faudra une formation permanente ; on parle d'efforts constants et, c'est vrai, il faudra toujours des efforts, mais ces efforts, nous les avons faits. Si nous n'avons pas pu résoudre le problème et

couper le mal dans sa racine, c'est parce que, je l'affirme, personne à notre place n'aurait pu le faire. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et sur plusieurs bancs du groupe des républicains indépendants. — Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Au total, ce qu'il faut, c'est un certain taux de l'expansion, non point seulement un taux global de l'expansion, mais une activité en expansion et partout. D'où l'importance de cette politique régionale dont je parlais au début de mon exposé. Sans aucun doute, il y a quelques semaines, nous étions sur la bonne voie.

Je ne prétends pas que nous éliminerons complètement les demandes d'emplois non satisfaites, certainement pas, mais encore faut-il que nous assurions, à ceux qui ne trouvent pas immédiatement un emploi, une existence décente pendant cette période, que nous les préparions à retrouver un emploi et, pour cela, que nous créions des emplois. Le plus important dans ce domaine c'est sans doute l'emploi des jeunes.

Un orateur a fait observer que, si les jeunes tardaient parfois à trouver un emploi, s'ils étaient aujourd'hui plus nombreux qu'autrefois sur le marché du travail, c'était pour des raisons qui étaient étrangères à l'activité économique et qui dataient, notamment, de la guerre d'Algérie.

Je n'insisterai pas sur ce point. Je dirai simplement que les statistiques prouvent en effet que, si la durée du service militaire était actuellement ce qu'elle fut aux moments les plus graves de la guerre d'Algérie, le nombre de jeunes qui seraient sous les drapeaux correspondrait sensiblement au nombre des jeunes qui, d'après les statistiques les plus rigoureuses, sont actuellement sans emploi. (Interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. — Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et sur de nombreux bancs des républicains indépendants.)

M. le président. Mes chers collègues, je vous prie d'écouter l'orateur dans le calme. N'engagez pas de duos. Ici, le solo est de rigueur.

M. le Premier ministre. Ce n'est point — vous vous en doutez, mesdames, messieurs — que nous prétendions chercher dans une augmentation de la durée du service militaire la solution du problème posé par l'emploi des jeunes. Mon propos est simplement de faire remarquer que les problèmes naissent du progrès et de l'amélioration aussi bien que d'autres causes et que, par conséquent, ce chômage des jeunes, qui constitue pour nous une préoccupation fondamentale, est relativement récent et résulte de motifs en eux-mêmes heureux. Il nous appartient d'y apporter des solutions, mais ces solutions ne sont pas faciles à trouver et nul ne les détient. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et sur de nombreux bancs des républicains indépendants.)

Quoi qu'il en soit, si la situation générale présentait des nuages, si les problèmes étaient indubitablement posés, si le Gouvernement lui-même se préoccupait de les résoudre, dans l'ensemble la situation économique s'annonçait favorable, l'amélioration était devant nous et la situation sociale était calme d'une façon générale.

Je n'en veux pour preuve, en dépit de certaines déclarations, que la situation des services publics. Si les négociations salariales ne s'étaient évidemment pas terminées par la satisfaction générale et si aucun des syndicats, aucun des travailleurs concernés n'avait exprimé sa joie devant les décisions prises par le Gouvernement — et on ne s'attend pas, j'imagine, à ce genre de manifestation — il n'en est pas moins vrai que ces discussions s'étaient terminées sans incident grave, sans grève et que, dans l'ensemble, la situation sociale apparaissait comme calme à tous les observateurs.

Et puis voici que se sont produits un certain nombre d'événements et qu'à la suite d'une réaction en chaîne, une véritable vague s'est mise à déferler sur la France. (Interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

M. André Tourné. Le vase était plein !

M. le Premier ministre. Je ne referai pas l'historique de ces événements depuis leur début, ayant eu l'occasion de les rappeler à cette tribune il y a huit jours, à une époque où nous étions simplement confrontés au problème universitaire.

Mais, au lendemain de la grande manifestation qui a marqué la journée du lundi 13 mai à Paris, sont apparus les indices d'un mouvement émanant, la plupart du temps, de jeunes travailleurs échappant, au départ, aux consignes syndicales et provoquant, de ci, de là, des incidents et des occupations d'usines.

En présence de ce mouvement, qui était en somme le résultat d'une contagion, la réaction des centrales syndicales, en particu-

lier de la C. G. T., a été ce qu'on pouvait en attendre, c'est-à-dire qu'elles ont voulu à la fois reprendre le contrôle du mouvement, le diriger, et pour cela l'amplifier.

Les syndicats, notamment la C. G. T., ont donc étendu leurs consignes de grève et successivement les grands services publics, en particulier les transports, ont été touchés. Puis les grèves ont gagné l'activité privée. Généralement, d'ailleurs, c'est dans les services publics les plus étouffés, dans les entreprises industrielles les plus importantes, que le mouvement a pris d'abord sa plus grande ampleur, parce que c'est là que les organisations syndicales sont les plus puissantes et les mieux installées.

Ce mouvement s'est étendu dans les conditions que vous savez et, à l'heure actuelle, il a pratiquement paralysé une très grande partie de l'activité du pays.

Telle est la situation. Il convient d'abord que je dise un mot de l'attitude du Gouvernement jusqu'à ce jour et qu'ensuite, au regard de la situation actuelle, je parle de son attitude à venir.

Quelle a été l'attitude du Gouvernement jusqu'à ce jour ? J'ai déjà dit mardi dernier qu'à la suite des graves événements qui avaient marqué le quartier latin, nous avons voulu — et j'ai personnellement voulu — instaurer l'apaisement. C'est pourquoi nous avons rouvert la Sorbonne et l'avons rendue aux étudiants, ainsi que les facultés, bien entendu. C'est pourquoi nous n'avons manifesté aucune volonté de résistance à l'effervescence qui se développe en ce moment dans tous les établissements d'enseignement, qui amène les uns et les autres à discuter, à s'interroger, à confronter leurs points de vue.

Voulant que rien ne pût nous être reproché et que cet apaisement fût total, nous avons, par les voies normales, c'est-à-dire par les voies de la justice, fait libérer tous ceux qui avaient été arrêtés ou condamnés. Nous avons obtenu cette libération et déposé un projet de loi d'amnistie totale. Ce projet de loi a été déposé, vous le savez. C'est le plus complet et le plus rapide qu'on ait jamais vu. Il marque notre volonté d'apaisement. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et sur quelques bancs des républicains indépendants.)

Vis-à-vis du mouvement ouvrier et des grèves, il ne s'agissait pas à proprement parler d'apaisement. Il s'agissait d'éviter l'affrontement, de ne rien faire qui pût apparaître comme une provocation ou qui pût entraîner des troubles, de ne rien faire qui pût provoquer dans le monde ouvrier ce que nous avons vu dans le monde étudiant.

C'est pourquoi, en dépit des très graves difficultés que cela peut entraîner pour tous les citoyens, bien que cela provoque une diminution évidente de l'activité nationale et manifeste une certaine faiblesse de l'autorité devant ce mouvement, je n'ai pas voulu d'affrontement et il n'y en a pas eu.

Mais aujourd'hui la situation nous amène à un point critique, celui où le mouvement de grève risque par son étendue, par ses ramifications et par ses conséquences d'avoir des suites inacceptables soit pour les institutions soit pour la vie quotidienne et la sécurité des Français.

Il est évident que l'arrêt de toute activité, de tout transport, de tout service public remet tout en cause. C'est pourquoi le Gouvernement, tout en faisant preuve d'une très grande patience et d'une volonté absolue de non-affrontement, a été amené progressivement à prendre un certain nombre de mesures peu spectaculaires et qu'il n'a pas cherché à exploiter, mais qui ont pour but de lui laisser, de lui donner ou de lui rendre les moyens indispensables, en particulier dans le domaine si important des télécommunications, des transmissions et de l'information.

Tout ce qui doit permettre aux décisions qui s'imposeraient, d'être connues, d'être suivies et d'atteindre les autorités responsables, a été mis en état de fonctionner et cela quoi qu'il arrive. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et sur de nombreux bancs du groupe des républicains indépendants.)

Ensuite, il convient évidemment de faire en sorte que la vie quotidienne des Français ne puisse pas être gênée profondément. Je pense, par exemple, à tout ce qui concerne la santé publique, et la santé de chacun. Il ne serait pas imaginable que les malades ne puissent pas recevoir de soins, ne puissent pas être transportés... (Vives interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Un député de la gauche démocrate et socialiste. Le personnel s'en charge !

M. Robert Ballanger. Le personnel hospitalier a mis un point d'honneur à assurer les soins aux malades.

M. le président. Monsieur Ballanger, je vous en prie.

M. le Premier ministre. Je veux bien entendre ces protestations, qui paraissent toutefois quelque peu étonnantes lorsque

l'on sait, par exemple, qu'un centre de transfusion sanguine a invité les donneurs de sang à ne pas se présenter ! (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et de nombreux bancs du groupe des républicains indépendants.)

Plusieurs députés de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. Lequel ? Lequel ?

M. Pierre Cot. M. le Premier ministre doit nous préciser lequel.

M. le président. Messieurs, je vous en prie. Gardez le silence.

M. Robert Ballanger. Certains propos sont inadmissibles !

M. le président. Je vous prie de cesser d'interrompre, monsieur Ballanger.

M. le Premier ministre. L'Assemblée est témoin, ainsi que les Français qui voient cette séance (Vives protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste) qu'au cours de ce débat je n'ai interrompu personne. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

Plusieurs députés de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Gorse ! Gorse !

M. le président. Messieurs, je vous en prie.

M. le Premier ministre. Ce que je dis pour la santé est également valable, de toute évidence, pour le service de l'hygiène.

C'est ainsi, par exemple, que le Gouvernement a été amené à prendre les dispositions nécessaires pour l'enlèvement, par priorité, des ordures dans la ville de Paris. Cet enlèvement s'effectue depuis hier et continuera. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et de nombreux bancs du groupe des républicains indépendants.)

Le Gouvernement, responsable de la sécurité des citoyens et de leurs conditions de vie, se doit aussi d'assurer le ravitaillement : il l'a fait et continuera de le faire.

Les dispositions ont été prises, par exemple, pour que la distribution de farine recommence à Paris, que les transports nécessaires, en particulier par voies d'eau, reprennent également, que la distribution de l'essence puisse s'effectuer puisqu'elle est indispensable pour acheminer le ravitaillement et ce minimum de déplacement aux citoyens enfermés chez eux, incapables de trouver un moyen de transport, de se rendre dans un magasin ou d'aller voir leurs enfants, si ce n'est au prix de grandes fatigues. (Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. — Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.)

Je pense à la France entière et en particulier à la population parisienne, si largement éprouvée depuis quinze jours (Applaudissements sur les mêmes bancs), et à qui l'on impose un climat de tension et des fatigues physiques intolérables. (Applaudissements sur les mêmes bancs. — Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

M. Guy Ducoloné. Qu'avez-vous prévu pour la satisfaction des revendications ?

M. le président. Si vous pouviez prévoir de vous taire, monsieur Ducoloné, cela faciliterait grandement le débat.

Je vous demande de faire cette prévision.

M. le Premier ministre. De la même manière, quelles que soient les grèves, tous les Français doivent disposer des moyens de paiement nécessaires et par conséquent toucher, à la fin du mois, leurs salaires ou leurs traitements, afin de pouvoir acheter ce dont ils ont besoin. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et de nombreux bancs du groupe des républicains indépendants.)

C'est pourquoi des dispositions ont également été prises pour que les banques, les centres de chèques postaux soient ravitaillés en argent liquide, de façon que les Français n'aient pas à souffrir du manque de moyens monétaires.

M. Roger Roucaute. Augmentez les salaires !

M. le Premier ministre. Je répondrai à ces questions ensuite. Je vais au plus pressé, qui est de permettre aux Français et spécialement aux Parisiens de vivre, et je le leur permettrai. (Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.)

Je vous donne ces informations pour montrer que nous n'avons pas été inactifs et que nous ne le sommes pas. (Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Je le dis aussi pour vous avertir qu'il y a une ligne à ne pas dépasser (Exclamations sur les mêmes bancs), un point à partir duquel le Gouvernement ne saurait admettre que des revendications, si sincères, si légitimes fussent-elles, se traduisent par l'impossibilité, pour tous les Français, de vivre en sécurité et en paix, aujourd'hui et demain. (Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et de nombreux bancs du groupe des républicains indépendants.)

J'ajoute que ces décisions tendant à remettre sur pied l'essentiel de l'activité nationale nécessaire, nous les prenons sans aucun esprit de provocation et sans recherche d'aucun affrontement. Chaque fois que nous pouvons y parvenir en accord avec les intéressés et après discussion, nous l'acceptons. Mais lorsque nous ne pouvons pas obtenir, des piquets de grève par exemple, qu'ils comprennent les nécessités de la vie de la nation, alors nous faisons appel aux forces de l'ordre. Nous le faisons dans le calme, sans le moindre incident, mais fermement. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et de nombreux bancs du groupe des républicains indépendants.)

M. Henry Rey. Très bien !

M. le Premier ministre. D'ailleurs, dans cette situation, n'imaginez pas que l'action gouvernementale soit entièrement à contre-courant. D'abord une immense partie de la nation aspire à vivre en paix. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.)

J'entends bien qu'elle ne fait pas partie des « minorités agissantes » (Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste) et pour cause. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et de nombreux bancs du groupe des républicains indépendants.)

J'entends bien qu'on a essayé, même à cette tribune, d'établir des distinctions de valeur entre les citoyens. Mais, pour moi, tous les citoyens se valent, et de toute manière ce sont les plus faibles et les plus démunis qui ont besoin d'être protégés en premier lieu. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.)

Et ce n'est pas seulement parce qu'une immense partie de la population aspire à la paix que je dis que l'action gouvernementale n'est pas à contre-courant. Nous constatons actuellement que les résistances, ici ou là, à telle ou telle exigence, à telle ou telle dictature, commencent à se manifester.

M. Louis Odru. « Occident » par exemple !

M. le Premier ministre. Je ne parle pas du mouvement « Occident », que les forces de l'ordre ont obligé à évacuer tel ou tel bâtiment public que certains de ses membres avaient occupés, ainsi que vous le savez.

Je pense, par exemple, à ce qui se passe dans des usines. Et je peux citer des cas : dans telle usine importante de la banlieue parisienne, la grève a été repoussée, hier, à une grosse majorité...

Sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. Quelle usine ?

M. le Premier ministre. Vous m'excuserez, messieurs, mais vous êtes probablement renseignés.

De toute manière, si vous ne possédez pas ces renseignements, je ne vous les donnerai pas. (Vives exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Je sais trop ce que sont les retournements « spontanés » en pareil cas ! (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.)

Je pourrais citer aussi telle autre usine occupée...

Sur plusieurs bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. Laquelle ?

M. le Premier ministre. ... bien qu'une majorité considérable se fût prononcée contre la grève. (Vives exclamations et interruptions sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.)

A Mulhouse, par exemple, hier, dans plusieurs usines, on a procédé à des scrutins secrets sur le principe de la grève. Partout où les votes ont eu lieu à bulletins secrets, la grève a été repoussée. Ce matin, dans le département du Nord, deux usines ont été occupées, ou plutôt réoccupées, par les travailleurs qui voulaient travailler. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des indépendants.)

M. Georges Fillioud. Cela ne fait tout de même pas lourd !

M. le Premier ministre. Croyez-moi, il y a une ligne à ne pas dépasser du point de vue de la sécurité de l'Etat et du point de vue de la sécurité des citoyens ; il y a aussi une ligne à ne pas dépasser vis-à-vis de l'opinion publique, et une autre à ne pas dépasser vis-à-vis d'une grande partie des ouvriers. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. René Rieubon. La classe ouvrière ne vous fait pas confiance !

M. le Premier ministre. Mais, mesdames, messieurs,...

M. René Cassagne. Tout ira bien ! (Rires sur quelques bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

M. le Premier ministre. Tout ira mieux que vous ne le pensez. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et sur de nombreux bancs du groupe des républicains indépendants.)

Et surtout tout ira mieux que vous ne le souhaitez ! (Vifs applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. Henri Deschamps. C'est un brevet d'auto-satisfaction !

M. le Premier ministre. Si le Gouvernement entend affirmer ici qu'il sent peser sur ses épaules les responsabilités mais qu'il est décidé à les assumer...

Un député de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.
Un peu tard !

M. le Premier ministre. ... le Gouvernement entend aussi proclamer qu'il sait tirer la leçon des faits et qu'il est prêt...

Un député communiste. ... à partir !

M. le Premier ministre. ... pour cela. (Exclamations et interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Il va de soi que des événements de cette importance, même s'ils ont surgi soudainement, même s'ils ont surpris tout le monde, ne peuvent pas ne pas avoir des causes profondes ; et il va de soi qu'après de pareils événements, rien ne peut être tout à fait comme avant. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.)

Il va de soi que lorsque des organisations syndicales, s'emparant des revendications des travailleurs, démontrent qu'elles sont suivies aussi largement et qu'elles sont en mesure de parler au nom d'une si grande part de la classe ouvrière, il n'y a pas de gouvernement qui puisse les ignorer. Et ce n'est pas le mien d'ailleurs qui les a jamais ignorées. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.)

Un député du groupe communiste. Et les ordonnances sur la sécurité sociale ?

M. le Premier ministre. Mais au jour où nous sommes, et constatant que certains faits se sont produits qui appellent une révision de nos conceptions, des décisions et un réaménagement de nos rapports, je suis prêt à convoquer toutes les organisations syndicales pour engager un dialogue. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.)

De quoi s'agit-il ? Il ne s'agit pas au premier abord d'organiser purement et simplement une confrontation générale pour aboutir à des décisions immédiates. Nous savons bien que nous n'en sommes pas là. Mais il s'agit pour le Gouvernement d'obtenir de toutes les organisations syndicales une indication précise et complète sur ce qu'elles cherchent. Si elles désirent la satisfaction de revendications, toutes peuvent être examinées et discutées.

Mais si elles veulent autre chose, si cette grève est politique, alors c'est différent : il n'appartiendrait pas aux organisations syndicales de se substituer au peuple souverain. (Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et de nombreux bancs du groupe des républicains indépendants.)

S'il apparaît, quelle qu'en soit l'origine immédiate et occasionnelle, que ces mouvements de grève sont dominés par des revendications sociales, par des desiderata d'ordre social, alors les procédures pourront être mises en œuvre pour en discuter et pour aboutir.

Sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Toutée ! Toutée ! Cela dure depuis des années !

M. le Premier ministre. Certes, dans le secteur privé, les discussions entre les organisations patronales et ouvrières ne dépendent pas du Gouvernement. Mais le Gouvernement peut y pousser ; il peut y inviter. Il a même cherché sur plusieurs points à y inviter très fermement tout le monde. Il n'a pas toujours été entendu, et des deux côtés. Je le regrette et je suis convaincu qu'aujourd'hui une discussion entre les organisations patronales et

ouvrières va s'imposer et permettra, si les revendications sont vraiment l'objet du débat, d'ouvrir des possibilités de solution.

Il en est de même pour le secteur dépendant de l'Etat, c'est-à-dire, d'abord, du sort des travailleurs des services publics. S'il s'agit pour eux de présenter des revendications précises, des demandes qui soient naturellement raisonnables — et je reviendrai sur ce terme — le Gouvernement, là aussi, est prêt à jouer son rôle de patron et à accepter ces discussions.

Et si, enfin, des discussions générales dépendent du Gouvernement, au-delà des conventions collectives ou au-delà de ce qui concerne les services publics, par exemple la fixation du salaire minimum interprofessionnel garanti ou d'autres mesures, le Gouvernement est également prêt à ouvrir ce genre de discussion avec les organisations ouvrières.

Il va de soi, mesdames, messieurs, que de telles discussions ne peuvent s'instaurer et aboutir que si c'est vraiment la revendication qui est en jeu, si l'on n'a pas d'arrière-pensée politique et finalement insurrectionnelle. (Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. — Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et de nombreux bancs du groupe des républicains indépendants.)

Car l'insurrection ne consiste pas seulement à prendre les armes pour descendre dans la rue ; elle consiste aussi à essayer, par la pression de la rue, d'empêcher le fonctionnement normal des institutions et l'expression normale de la volonté des citoyens. (Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et de nombreux bancs du groupe des républicains indépendants.)

Un député de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Vous parlez d'or !

M. le Premier ministre. Qu'il faille mettre fin à ces conflits, à ces drames parfois, j'en conviens. Mais cela ne peut se faire qu'à des conditions raisonnables.

Nous ne pouvons pas accepter, nous ne pourrions pas admettre que tout l'équilibre économique de ce pays soit renversé. Nous ne pourrions pas admettre que des décisions prises dans des circonstances exceptionnelles, pour permettre au Gouvernement de se tirer d'affaire, comme on dit, se traduisent demain par une situation économique et sociale aggravée.

M'adressant ici à tous ceux qui défendent les intérêts de la classe ouvrière, m'adressant ici à cette classe ouvrière elle-même, je tiens à dire avec gravité à quel point son sort, son bonheur, son travail dépendent de la situation générale de notre économie et de la nécessité pour cette économie de pouvoir supporter la concurrence.

Nous ne sommes ni par l'étendue ni par la démographie un pays qui puisse vivre sur lui-même ; nous sommes obligés de vendre à l'étranger et d'y acheter. Nous devons donc avoir une monnaie, nous devons avoir la possibilité de nourrir nos importations, en particulier de matières premières, pour donner du travail à nos usines. Nous devons avoir la possibilité de vendre à l'étranger nos produits fabriqués pour équilibrer notre balance du commerce extérieur.

Il y a dans cette Assemblée des hommes dont je suis convaincu qu'ils ont fait tout leur possible, en tout temps, pour gouverner : ils peuvent se rappeler les drames que causaient à la France et à son gouvernement l'impossibilité d'avoir une monnaie, l'impossibilité d'exporter, l'impossibilité même de faire venir les matières premières indispensables, dès lors que l'on n'avait plus la charité de l'étranger.

Que tous, y compris la classe ouvrière, ne viennent pas gaspiller en quelques jours, en quelques heures, un acquis important et essentiel pour tous les progrès, sous tous les régimes, avec tous les gouvernements. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et sur quelques bancs du groupe des républicains indépendants.)

Au-delà de cet ensemble qui constitue le présent immédiat il y aura pour tous des leçons à tirer de ces événements, et le Gouvernement est parfaitement conscient que, lui aussi, doit en tirer.

Dans beaucoup de domaines, il s'agira simplement de poursuivre ou accélérer l'action entamée, il s'agira de veiller, avec plus de soin qu'hier encore, sur l'expansion qui a été évidemment compromise et qui ne peut qu'être compromise par cet arrêt de l'activité nationale.

Il s'agira partout où l'on a senti l'angoisse et la profondeur des préoccupations, pour rassurer ceux qui doivent l'être, d'accélérer les mesures qui étaient sur le point d'être prises ou qui auraient été prises.

Je parlais tout à l'heure d'aménagement régional. Il est bien évident qu'en matière d'aménagement régional, par exemple, nous devons précipiter l'exécution des mesures qui étaient pratiquement prêtes.

Je parlais de l'agriculture : il est bien évident que nous serons amenés à rendre plus vigoureuse encore — n'est-ce

pas ? — notre attitude à Bruxelles, pour défendre l'agriculture française devant l'évolution actuelle du Marché commun agricole. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.)

Il est bien évident qu'en ce qui concerne l'emploi, qu'en ce qui concerne certaines catégories de salaires ou de situations sociales, nous serons amenés, là aussi, à accélérer les mesures pour lesquelles on considérerait qu'il était raisonnable de les étaler sur un certain nombre de mois et pour lesquelles on considère maintenant qu'il est nécessaire, à cause même de ce qui s'est passé, à cause des conséquences entraînées, de les prendre rapidement.

M. Frédéric-Dupont. Et l'amnistie pour les affaires algériennes ? (Protestations sur de nombreux bancs. — Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

M. le président. Monsieur Frédéric-Dupont, veuillez ne pas interrompre.

M. le Premier ministre. Il est également certain qu'au-delà de cette accélération de l'action, qu'au-delà de cette accentuation de l'action, il y aura des réformes profondes à envisager.

Mesdames, messieurs, je crois que ce n'est ni le lieu ni le moment de développer un vaste plan de réformes. (Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Je tiens cependant à dire, sur quelques points essentiels, dans quelles voies nous pensons qu'il faudra s'engager demain.

Un député de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Qui, nous ?

M. le Premier ministre. S'agissant de l'Université, par exemple, il va de soi — je l'ai dit mardi dernier — qu'une réforme énorme doit désormais être accomplie. (Murmures.)

Cette réforme, elle n'avait pas été possible pour d'innombrables raisons — on en a cité quelques-unes — et en particulier du fait de la résistance du corps même de l'Université.

Un député de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Il ne faut pas exagérer !

M. le Premier ministre. A l'intérieur de cette Université, aujourd'hui encore, les divergences sont sensibles. Aujourd'hui encore, on se déclare prêt à engager le dialogue, à discuter, mais on est loin de se mettre d'accord sur ce que l'on fera ensemble. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.)

En matière de réforme universitaire en tout cas, le Gouvernement ouvrira le dialogue, comme il l'a dit ; avec tout le monde, avec les étudiants, les enseignants, les représentants des milieux économiques et sociaux et les parents d'élèves, doublement intéressés à tout cela. Il cherchera à dégager les formules dont on commence à apercevoir ce qu'elles seront globalement.

On a parlé d'autonomie, de participation, de discussion. Mais, je vous en préviens, ces réformes seront difficiles à mettre en œuvre et demanderont de nombreux aménagements.

C'est pourquoi, quelle que soit la critique que l'on puisse faire des examens, par exemple, il n'est pas imaginable que quelqu'un, quel qu'il soit, puisse, dans les semaines à venir, mettre sur pied un système capable de se substituer à la vieille méthode des examens et des concours qui, en France, de tout temps, a été utilisée pour déterminer la valeur des étudiants ou des élèves et pour les orienter dans leur carrière et dans leur vie. Il est donc indispensable, pour les familles, pour les enfants et pour les étudiants, que les examens normaux aient lieu normalement cette année, de façon que chacun puisse tirer le bénéfice du travail qu'il a accompli au cours de cette année scolaire.

Cela ne veut pas dire que ces examens seront demain ce qu'ils sont aujourd'hui. Dieu sait si je me suis souvent déclaré hostile à certaines méthodes d'examens. Cela a été publié partout, et notamment dans la presse. Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui ces examens doivent avoir lieu. C'est l'intérêt des enfants, c'est l'intérêt des étudiants, c'est l'intérêt des familles ; nous ne pouvons pas priver notre jeunesse du bénéfice du travail qu'elle a accompli cette année. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.)

Mais pour ce qui est de la réforme universitaire, nous irons — si l'Assemblée bien sûr, veut nous en donner les moyens — aussi loin que possible.

Je ne redoute pas, pour ma part, la participation des étudiants et des enfants. J'ai lu, par exemple, que dans les lycées un mouvement s'était créé pour qu'il y eût dans chaque classe un délégué élu, chargé d'être, vis-à-vis du professeur, le porte-parole de cette classe. J'ai eu l'honneur d'être, il y a trente ans, professeur dans un lycée et j'ai toujours fait élire un délégué de la

classe. (Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.)

J'ai enseigné dans l'enseignement supérieur et j'ai toujours eu un dialogue avec mes étudiants ; ils ont toujours participé à l'organisation de ma conférence, et je m'en suis toujours bien trouvé.

Eh bien, si aujourd'hui il faut que les professeurs acceptent ce que les étudiants demandent, je suis convaincu que ce sera un bien pour tous, pour les étudiants, pour les élèves, mais aussi pour les professeurs. D'ailleurs, beaucoup s'en doutaient déjà. A l'heure actuelle, tous en reconnaissent la nécessité, mais pour certains, bien trop tard. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.)

Cette réforme de l'Université, elle est placée sous le signe de la participation. Car ce qu'il y a de plus profond dans les événements que nous venons de connaître, c'est le besoin de la jeunesse de participer à l'élaboration de son propre destin.

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. le Premier ministre. Ce qui est frappant, c'est précisément que, dans notre peuple, se développe de plus en plus ce besoin de participer.

Les vieilles structures ne suffisent plus, ne contentent plus, à la fois parce qu'elles sont routinières et sclérosées et parce qu'elles ont été conçues et réalisées à une époque qui n'était pas la nôtre.

Qu'il s'agisse du domaine économique, du domaine social, du domaine régional ou de tout autre secteur de l'activité nationale, c'est assurément dans la voie de la participation de tous les intéressés à la conception de la politique, à l'élaboration des décisions et à la mise en vigueur des décisions prises qu'il faudra entrer.

Aujourd'hui, mesdames, messieurs, j'indique une direction. Pour ma part, je suis prêt à m'y engager. Mais il va de soi que cela ne dépend pas seulement de moi. Cela dépend de tous les pouvoirs, de M. le Président de la République bien sûr, de l'Assemblée nationale elle-même, des élus, des responsables des activités économiques professionnelles, sociales ou autres.

C'est dans une concertation générale de tous les intéressés qu'on trouvera la voie et l'issue. Cette concertation, les autorités de la République devront demain l'organiser dans tous les domaines, sous le contrôle des élus de la nation. Le Gouvernement, pour sa part, fera tout pour la faciliter. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.)

Mesdames, messieurs, avant de conclure, je me permettrai un petit mot personnel et, à ce propos, selon une chère habitude, je citerai un poète.

Appollinaire a écrit :

« Je connais gens de toute espèce,
« Ils n'égale pas leur destin. »

Je voudrais assurer à l'Assemblée que, quelles que soient les responsabilités du jour, si lourdes soient-elles, je tâcherai d'être à la hauteur du destin tel qu'il m'a été donné. (Murmures sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et sur quelques bancs des républicains indépendants.)

Et puis voici l'heure des conclusions. Voici l'heure des décisions, je veux dire de vos décisions.

Dans des circonstances graves, au moment où des troubles généralisés mettent en péril, non seulement notre progrès et notre équilibre économique, mais la vie quotidienne des Français, leur bien-être, leur sentiment de sécurité, en particulier pour les plus modestes, et jusqu'à la stabilité de nos structures sociales et politiques, il importe d'abord que les élus de la nation affirment leur volonté de refuser le désordre aujourd'hui, l'aventure demain, en provoquant une crise gouvernementale ; au moment même où les responsabilités sont les plus lourdes, les décisions les plus immédiatement nécessaires.

Il importe ensuite que les élus affirment qu'il ne peut y avoir de réforme que dans la légalité, c'est-à-dire dans le retour à l'ordre et dans la concertation organisée par les autorités républicaines légitimes avec les responsables politiques, économiques et sociaux, indépendamment de toute pression extérieure, y compris la pression la plus inadmissible et la plus funeste, celle de l'anarchie systématiquement installée. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.) Telle est la première et fondamentale signification du vote que vous allez émettre.

Il importe aussi que votre décision signifie que, des événements récents et de leurs excès mêmes, chacun — le Gouvernement, le Parlement, les organismes professionnels et syndicaux — est prêt à tirer les conclusions. En nous obligeant

tous à prendre conscience des problèmes posés par les mutations radicales qui se développent dans les profondeurs de notre société, ces événements nous donnent l'occasion de surmonter des divergences périmées, des égoïsmes de classe, de caste ou de corps, des conformismes — ceux des dirigeants comme ceux de l'opposition. (*Interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

L'appui de l'immense majorité de la nation sera acquis sans réserve...

Un député de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Pas à vous !

M. le Premier ministre. ... au Président de la République et à tous ceux qui seront prêts à se grouper sous son autorité légitime, pour entreprendre et soutenir les réformes indispensables et pour intégrer les forces vives du pays dans une action collective et novatrice.

Si, ce soir, la motion de censure était votée, elle mettrait en jeu, vous le savez, l'existence du Gouvernement et de l'Assemblée. (*Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et sur divers bancs du groupe communiste.*)

Je ne dis pas cela pour exercer la moindre pression. (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.*)

Je le dis pour donner aux événements du jour leur véritable portée et leur véritable éclairage. Nous ne sommes pas en présence de difficultés dont on se délivre par un replâtrage gouvernemental. (*Interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Ce qu'il faut, c'est un renouvellement dans les volontés et dans les méthodes...

Un député de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Et dans les hommes !

M. le Premier ministre. ... qui ne pourra réussir que par des choix fondamentaux, clairement exprimés devant le pays.

Ce renouvellement, c'est au représentant qualifié et authentique de la nation tout entière, je veux dire au Président de la République, qu'il appartiendra de le promouvoir, parce qu'il est le chef de l'Etat, parce qu'il est le général de Gaulle, en faisant appel à tous les hommes de bonne volonté. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

Mais aujourd'hui, devant des périls qui menacent soudain ce que nous avons conquis, y compris notre dignité extérieure, ceux qui veulent construire et non détruire, ceux qui refusent le saut dans l'inconnu et qui répugnent à toutes les formes de totalitarisme, doivent s'unir pour éviter le pire.

Je ne demande aucun vote de confiance aveugle. Je demande simplement qu'on ne crée pas un vide dans l'Etat, à l'heure où la présence gouvernementale est essentielle, aussi bien pour arrêter la dégradation, que pour nouer les fils d'une solution raisonnable. A chacun de se prononcer, dans la conscience des lendemains. (*Mmes et MM. les députés de l'union des démocrates pour la V^e République et de nombreux députés du groupe des républicains indépendants se lèvent et applaudissent longuement.*)

M. le président. La parole est à M. Duhamel.

M. Jacques Duhamel. Monsieur le président, puis-je solliciter une suspension de séance de quarante-cinq minutes ?

M. le président. Il est de tradition de faire droit à une demande de suspension de séance formulée par un président de groupe. La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à seize heures vingt minutes, est reprise à dix-sept heures quinze minutes.)

M. le président. La séance est reprise.

Nous arrivons aux explications de vote.

La parole est à M. Defferre. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

M. Gaston Defferre. Mesdames, messieurs, je veux présenter d'abord quelques remarques sur le discours que vient de prononcer M. le Premier ministre. Je commencerai par des observations d'ordre général.

Pour la première fois depuis qu'il occupe ses hautes fonctions, nous avons entendu M. le Premier ministre faire son autocritique. Jusqu'alors nous avions l'habitude de l'entendre tenir des propos d'autosatisfaction presque béate.

Mais, monsieur le Premier ministre, au point où nous en sommes, après dix ans d'exercice du pouvoir gaulliste et six années passées à la tête du Gouvernement, votre autocritique ne suffit pas pour nous faire oublier que c'est vous, votre Gouvernement et le général de Gaulle qui êtes responsables de la situation dans laquelle nous nous trouvons. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Je formulerais une deuxième remarque. Comme la semaine dernière, vous nous avez dit tout au long de votre discours : « je ferai... je déciderai... ». Vous nous avez donné l'impression d'être un Premier ministre prononçant le discours de présentation de son gouvernement à l'Assemblée, comme si vous n'étiez pas en place depuis plusieurs années.

Enfin, une troisième remarque. Je ne sais si la censure sera votée — et dans un instant je dirai, d'une façon précise, ce que mon groupe en pense — mais une chose est certaine et tous les Français le savent : quelle que soit l'issue du scrutin et même si la censure n'est pas votée, vous sortirez diminué de cette épreuve. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

M. Michel de Grailly. La France aussi !

M. Gaston Defferre. Nous connaissons votre goût des citations et en particulier des citations poétiques. Je ne prétends pas avoir votre culture, mais j'ai appris sur les bancs du lycée que la roche tarpéienne était près du Capitole. (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

Et je me demande aujourd'hui où est le Pompidou triomphant, le brillant dauphin qui, il y a trois semaines, semblait vouloir prendre la succession du général de Gaulle. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Mesdames, messieurs, que vous soyez de la majorité ou de l'opposition, vous prendrez bientôt conscience d'un fait : après les événements que nous venons de vivre, nous sommes entrés dans la période du post-gaullisme et ce, dans de mauvaises conditions.

Elles sont mauvaises pour vous, certes, et nous ne vous plaignons pas ; vous récoltez les fruits amers de ce que vous avez semé. Mais, hélas ! elles sont mauvaises aussi pour le pays et cela nous le déplorons, car, même quand on est dans l'opposition et que, comme nous, on combat votre politique, on a le souci des intérêts du pays. (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*) Nous regrettons que vous l'ayez gravement méconnu. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Enfin, vous avez lancé un appel non seulement à votre majorité, mais à tous ceux qui voudraient bien se joindre à elle pour que le Gouvernement ne soit pas censuré, en disant que ce n'était pas dans une période difficile comme celle-ci qu'il fallait créer un vide gouvernemental.

Eh bien, monsieur le Premier ministre, je ne partage pas votre opinion. Je pense, au contraire, que le meilleur moyen de sortir de la crise dans laquelle nous sommes engagés, c'est de changer de gouvernement et de politique. Je me tourne alors vers ceux de nos collègues que la situation peut inquiéter et qui aimeraient rassurer l'opinion, pour leur dire que ce n'est pas en votant pour le Gouvernement qui nous a conduits là, qu'ils contribueront à rétablir l'ordre et à mettre fin à la crise que connaît la France depuis plusieurs jours maintenant.

Je présenterai maintenant quelques remarques sur certains points particuliers de votre exposé.

Vous vous êtes vanté, monsieur le Premier ministre, du bon fonctionnement de certains services malgré la crise. Vous avez cité, notamment, l'O. R. T. F., les services de santé et les services du ravitaillement.

En ce qui concerne l'O. R. T. F., tout le monde sait que si cette séance, comme celle d'hier, est retransmise intégralement, ce n'est pas dû à la volonté du Gouvernement — qui a déjà suffisamment montré ce dont il était capable à cet égard — mais à une décision prise par le comité de grève de l'O. R. T. F. contre votre volonté. (*Vifs applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

MM. André Fanton et René Tomasini. C'est le bureau de l'Assemblée qui l'a décidé.

M. le Premier ministre. C'est une contrevérité...

M. le président. Monsieur Defferre, autorisez-vous M. le Premier ministre à vous interrompre ?

M. Gaston Defferre. Non, je regrette !

En ce qui concerne le service de santé... (*Interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

M. André Fanton. Je demande la parole.

M. le président. M. Defferre désire ne pas être interrompu. Si vous le voulez, je vous donnerai la parole pour un rappel au règlement quand M. Defferre aura terminé son exposé.

M. Gaston Defferre. Lors d'une précédente intervention de M. le Premier ministre, j'ai demandé à l'interrompre. Il ne m'y a pas autorisé. S'il entend me répondre, il pourra le faire tout à l'heure. Pour l'instant, je voudrais terminer mon exposé.

Si, d'autre part, M. Fanton demande la parole pour un rappel au règlement, lui qui est un habitué des vociférations, il aura tout loisir de le faire après mon exposé.

M. André Fanton. Je voulais rétablir la vérité !

M. Gaston Defferre. En ce qui concerne les services de santé, disais-je, ce n'est pas grâce au Gouvernement que les soins indispensables sont dispensés dans les hôpitaux. C'est grâce aux organisations syndicales, aux médecins, aux infirmières, aux infirmiers et aux travailleurs des hôpitaux ! (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Pour le ravitaillement, il en est de même ainsi qu'en témoignent les communiqués publiés par toutes les organisations syndicales, le jour même où la grève a commencé, donc avant que vous ne prononciez votre discours à cette tribune. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Enfin, monsieur le Premier ministre, je voudrais répondre à l'argument souvent repris des minorités agissantes et des groupuscules.

Voyons, croyez-vous vraiment que s'il n'y avait pas un malaise profond, à la fois chez les étudiants et dans la classe ouvrière, quelques hommes, si actifs qu'ils fussent, auraient réussi, en quelques jours, à mobiliser l'ensemble des étudiants de Paris et des grandes villes de province et la quasi-totalité de la classe ouvrière ? (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Dans la deuxième partie de votre discours, monsieur le Premier ministre, vous nous avez annoncé vos intentions. Hélas, celles-ci nous laissent quelque peu sceptiques, car l'expérience des années passées nous apprend que les belles promesses — l'année sociale, par exemple — ne sont jamais tenues.

Mais je répondrai tout de même sur ce point.

D'abord, vous nous avez annoncé que vous alliez engager le dialogue avec les organisations syndicales.

Pourquoi ne pas l'avoir fait plus tôt ? Pourquoi ne pas avoir maintenu ce dialogue en permanence, depuis dix ans que le pouvoir gaulliste est à la tête de la France ?

Vous nous avez annoncé que vous examinerez les revendications des organisations syndicales, et vous avez donné la liste des questions à étudier. Mais — et quand on vous connaît, on sait que vous êtes assez avisé pour ne pas négliger un sujet par hasard — vous n'avez rien dit de l'abrogation des ordonnances sur la sécurité sociale. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

En vérité, monsieur le Premier ministre — et je suppose que cette remarque ne vous sera pas désagréable à entendre — le discours que vous avez prononcé est celui d'un homme de la droite conservatrice classique en présence d'une situation sociale difficile. (Rires et exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.)

Vous avez dit que vous ne demandiez pas de vote de confiance aveugle. Eh bien, permettez-moi de vous dire que c'est là que le bât blesse. Car ce débat qui, en raison des circonstances, est sans doute un des plus graves que nous ayons eus depuis fort longtemps dans cette Assemblée, ce débat, malgré la qualité des discours prononcés par les hommes siégeant sur tous les bancs, a été en quelque sorte faussé parce que vous n'avez pas voulu engager la responsabilité du Gouvernement sur une déclaration de politique générale, ce qui vous aurait permis de compter dans cette Assemblée non pas ceux qui, à l'occasion de la motion de censure, se déclarent contre votre politique, mais bien ceux qui sont pour votre politique. Si vous ne l'avez pas fait c'est parce que vous savez qu'il n'y a pas dans cette Assemblée de majorité pour soutenir votre politique, pas plus qu'il n'y en a dans le pays. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Vous pouviez le faire, monsieur le Premier ministre, en application de l'article 49 de la Constitution et de l'article 149 de notre règlement, et, je vais même plus loin, vous aviez le devoir de le faire.

C'était un devoir de courage, et même un devoir de simple dignité.

Après avoir occupé le pouvoir pendant six ans, vous auriez dû, dans les circonstances présentes, engager l'existence de votre gouvernement pour savoir si une majorité approuvait votre politique passée et celle que vous avez définie il y a un instant à la tribune.

Un jour, un de vos ministres a dit : « Les faits sont têtus », C'est vrai. Ils sont là, sous nos yeux : les étudiants sont en révolte, les professeurs et les doyens vous désavouent, des millions d'hommes et de femmes sont en grève, l'économie de notre

pays est presque entièrement paralysée et non seulement les ouvriers, mais les employés, les cadres sont en grève, des entreprises de toute nature sont arrêtées, et cela au moment où se déroule à Paris la conférence de la paix entre le Viet-Nam et les Etats-Unis... (Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.)

M. Jean-Paul Palewski. A qui la faute ?

M. Alain Terrenoire. A qui le doit-on ?

M. Gaston Defferre. ... au moment où le monde entier a les yeux fixés sur nous Je connais moins que vous le général de Gaulle, mais suffisamment pour imaginer à quel point son amour-propre peut être blessé lorsqu'il pense que le monde entier a les yeux fixés sur Paris au moment où se produisent les événements que nous évoquons. (Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.)

Un député de l'union des démocrates pour la V^e République. Que vous provoquez !

M. Gaston Defferre. Là, messieurs, nous sommes loin des déclarations d'autosatisfaction que nous prodiguaient aussi bien M. Pompidou que le général de Gaulle, et je dois aujourd'hui rappeler certaines de ces déclarations qui prennent, avec les événements que nous vivons, un sens tout particulier.

Le 29 décembre 1961, au cours d'une allocution radiotélévisée, le général de Gaulle déclarait :

« Au total, notre pays a trouvé l'équilibre qui est la condition de tout. Quoi qu'il arrive, les moyens nécessaires seront pris pour le maintenir. »

Au début de cette année, présentant ses vœux à la nation française, le général de Gaulle déclarait :

« Que sera 1968 ? L'avenir n'appartient pas aux hommes. Je ne prédis pas... Pourtant, en considérant la façon dont les choses se présentent, c'est vraiment avec confiance que j'envisage pour les douze prochains mois l'existence de notre pays. »

Plusieurs membres du groupe de l'union des démocrates pour la V^e République. Et alors ?

M. Gaston Defferre. Et il ajoutait :

« On ne voit pas comment nous pourrions être paralysés par des crises telles que celles dont jadis nous avons souffert. (Rires sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste). Au contraire, l'ardeur de renouveau faisant son chemin et ses promoteurs, surtout les jeunes, faisant leur œuvre, il y a lieu d'espérer qu'à mesure notre République trouvera des concours de plus en plus actifs et de plus en plus étendus. De toute façon, au milieu de tant de pays secoués par tant de saccades, le nôtre continuera de donner l'exemple de l'efficacité dans la conduite de ses affaires. »

Et le général de Gaulle poursuivait :

« L'année 1968, je la salue avec sérénité. »

M. Jacques Vendroux. D'accord !

M. Gaston Defferre. « L'année 1968, je la salue avec satisfaction ».

Et il concluait :

« Françaises, Français, voici le cadre humain, actif, pacifique que 1968 paraît offrir à la nation. Ce cadre-là, vous toutes, vous tous et moi aussi pourrions le remplir de telle façon que l'année soit bonne et qu'elle fasse honneur à la France ».

Plusieurs membres du groupe de l'union des démocrates pour la V^e République. Et alors ?

M. Gaston Defferre. Il n'a pas fallu, mesdames, messieurs, attendre bien longtemps pour que les Françaises et les Français donnent leur réponse aux propos d'autosatisfaction du général de Gaulle. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

M. Michel de Grailly. Et vous en êtes satisfait ?

M. Gaston Defferre. Alors, mesdames, messieurs, puisque le Gouvernement a refusé d'engager sa responsabilité, puisqu'il s'est dérobé à ses devoirs, nous avons déposé une motion de censure et nous vous demandons de la voter.

Le résultat, nous le savons, dépend de la décision de nos collègues du groupe Progrès et démocratie moderne et du groupe des indépendants. (Interruptions sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

M. Duhamel nous a dit, au cours du débat, qu'il voulait un changement de politique. Vous savez bien, monsieur Duhamel, vos amis et vous, que vous ne pouvez attendre de ce gouvernement un changement de politique.

Vous savez bien que tout au plus le changement se traduira par le sacrifice de quelques ministres et peut-être, selon les bruits qui courent, par un référendum dont les questions seront

posées de façon ambiguë comme d'habitude (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste*) qui comportera plusieurs questions mais une seule réponse. Or la Constitution de 1958 vous donne le droit de sanctionner par un vote sur la déclaration du Gouvernement ou une motion de censure. Allez-vous renoncer aux droits que donnent la Constitution, à ceux qu'elle a accordés au Parlement, vous en remettant ainsi au seul chef de l'Etat du soin de décider à votre place et à la place du Parlement ? (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Quant aux indépendants, leur position a toujours été clairement définie par M. Giscard d'Estaing qui a déclaré qu'ils ne voteraient pas la motion de censure, sauf dans le cas où l'intérêt national serait en cause. Nous connaissons assez les scrupules de M. Giscard d'Estaing depuis bientôt deux ans qu'il les exprime dans cette enceinte. Il ne sait pas qu'il se demande si, aujourd'hui, l'intérêt national n'est pas vraiment en cause. Et après avoir entendu M. Pisani, ce matin, et la lecture de la lettre de M. Capitant, sans doute un certain nombre d'entre vous, mes chers collègues, et je ne vous en estimerai pas davantage... (*Exclamations et rires sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et les républicains indépendants.*)

Plusieurs députés de l'union des démocrates pour la V^e République. Raccolage !

M. Gaston Defferre. ... se demandent eux aussi en conscience ce qu'ils doivent faire.

Je m'adresse donc aux républicains indépendants : le moment est venu pour eux de donner le pas au « mais » sur le « oui ». Ils doivent après avoir critiqué l'exercice solitaire du pouvoir mettre les actes en concordance avec leurs paroles. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et sur les bancs du groupe communiste.*)

Quant à nous, mes chers collègues, non seulement nous votons, bien entendu, la motion de censure (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République*), mais nous souhaitons qu'elle soit votée par une large majorité de cette Assemblée et que, dans ce cas, comme nous l'a annoncé M. le Premier ministre, l'Assemblée soit dissoute.

Ce sera notre fierté, mesdames, messieurs, d'avoir déposé cette motion de censure pour permettre à chacune et à chacun d'entre vous de prendre ses responsabilités, de jouer son rôle de parlementaire. Ce sera notre fierté de vous avoir donné, par votre vote, la possibilité, non seulement de renverser ce Gouvernement, mais de recourir à de nouvelles élections pour qu'en toute clarté les Français puissent se prononcer sur leur avenir. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

M. le président. La parole est à M. Ballanger. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. Robert Ballanger. Mesdames, messieurs, monsieur le Premier ministre, deux jours de débats ont montré qu'une partie de cette Assemblée ne semble pas du tout avoir conscience de l'importance extraordinaire du mouvement qui bouleverse la vie économique et sociale de notre pays.

Les gaullistes, habitués aux servitudes de l'obéissance aveugle... (*Exclamations et rires sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

Sur les bancs du groupe de l'union des démocrates pour la V^e République. A Moscou !

M. Robert Ballanger. ... ne peuvent comprendre que les forces vives de notre peuple, ceux qui travaillent, manuels et intellectuels, ceux qui sont la France entrent en révolte...

M. Pierre Bas. Cohn-Bendit !

M. Robert Ballanger. ... contre le pouvoir personnel, son système, ses méthodes, son oppression et ses conséquences. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. Michel de Grailly. Vous n'avez vraiment aucun complexe !

M. Roger Dusseaux. Cela me rappelle quelque chose !

M. Robert Ballanger. Dix millions de grévistes, un pays paralysé ! Et cependant certains hommes de la majorité, des ministres, viennent faire ronronner ici des raisonnements sclérosés et présenter le traditionnel défilé des pourcentages et des statistiques cent fois répétés, mais chaque fois aussi contestables qu'inutiles.

Le décalage entre la nation et eux est si grand qu'ils sont dans l'impossibilité de comprendre l'immensité du mouvement de mécontentement que leur politique a provoqué ni de mesurer la grandeur de l'espérance qui anime les travailleurs, les enseignants, les étudiants occupant les usines, les mines, les bureaux, les magasins, les universités.

Ce divorce profond entre ces événements et la préoccupation de se survivre, qui est celle de la majorité, ou de replâtrer cette majorité, comme en rêvent une partie des centristes, montre bien à quel point le pouvoir personnel s'est isolé du pays, est devenu étranger aux aspirations du plus grand nombre des Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

On a pu entendre ici des choses effarantes, à moins qu'elles ne fussent délibérément provocatrices. Le secrétaire général du parti gouvernemental a tenté de mettre au compte de quelques agitateurs, voire d'un réseau secret communiste, la grève puissante, raisonnée, calme de millions de travailleurs dressés contre le pouvoir et contre sa politique.

Quelle dérision ! Quelle ignorance des réalités ! Peut-être plus que jamais dans l'histoire du mouvement ouvrier dans notre pays, ces grèves, ces manifestations montent de la profondeur de notre peuple.

Certes, les travailleurs, leurs organisations syndicales, singulièrement la confédération générale du travail, ont, par d'incessantes luttes partielles ou générales, mené depuis des années la bataille revendicative et préparé le terrain au grand mouvement d'aujourd'hui. Il est vrai aussi que la C. G. T., la C. F. D. T., les autres organisations syndicales ouvrières, l'ensemble des militants ouvriers, ont recommandé aux travailleurs, syndiqués ou non, de saisir le moment favorable pour porter à un niveau plus élevé et faire triompher les luttes revendicatives. Mais, dans chaque entreprise, les travailleurs se sont consultés, ont établi leurs cahiers de revendications, ont décidé des formes et de l'ampleur de leur grève. La puissance du mouvement, sa cohésion, son unité procèdent de la colère que dix ans de pouvoir gaulliste ont accumulée. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Une nouvelle fois M. Debré — ministre aujourd'hui, mais pour combien de temps ! — et M. Pompidou — Premier ministre, qui fait le pari de l'être encore demain — ont tenté de justifier leur politique. Mais ce plaidoyer serait plus facile et mieux accueilli par le conseil d'administration de la banque Rothschild que par les travailleurs. (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.* — *Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Oui ou non, est-il possible, comme tant de familles y sont contraintes dans la région parisienne, de payer chaque mois des loyers de 300 à 400 francs avec des salaires mensuels de 700, 800 ou même 900 francs ?

Oui ou non, est-il possible de vivre avec 600 francs par mois, comme le font 4 millions de familles françaises ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Oui ou non, est-il possible à un travailleur retraité de vivre décemment avec 6 francs par jour ?

Je pourrais prolonger l'énumération de ces scandales du régime en parlant du logement et des hôpitaux.

Mais, pour s'en tenir au problème de l'emploi, oui ou non est-il normal que 500.000 personnes, dont un quart de jeunes, soient privées de leur droit au travail et que le chômage total ou partiel frappe ou menace des centaines de milliers d'autres travailleurs ?

A ces questions, les travailleurs répondent non. Ils ne veulent plus faire les frais de votre insupportable politique ; ils en ont assez.

De la même façon, nous avons entendu la litanie du nombre de mètres carrés de locaux scolaires construits. Il est invraisemblable que le pouvoir en soit encore là. C'est aux besoins de la France et des Français dans tous les domaines qu'il faut faire face. Vous vous contentez de vous essouffier loin derrière ces nécessités d'aujourd'hui et de brandir les statistiques du passé. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Oui ou non, monsieur le Premier ministre, manque-t-il des locaux et des professeurs dans nos écoles et dans nos universités ? L'enseignement y est-il sclérosé, inadapté, le dialogue repoussé et la participation refusée ?

A ces questions, les étudiants, les lycéens, les professeurs ont déjà répondu. Mais de cette situation, monsieur le Premier ministre, vous êtes, vous, votre pouvoir, le régime, entièrement responsables.

Voilà dix ans que vous réignez sans partage, appliquant la politique que le Président de la République a décidée. Et c'est cette politique et ces résultats que les Français sont en train de juger.

Il est parfaitement possible de faire autrement, bien que vous ayez fortement compromis la situation.

Ce qui est en cause, c'est votre conception de la France et de son avenir. Il s'agit de savoir si l'on doit servir la France et les Français ou bien, comme vous le faites, servir le capital et les privilégiés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Dévoué au patronat et à la banque, vous êtes préoccupé de leur seul profit. En plus d'une occasion le profit a été votre cri du cœur, monsieur le Premier ministre, et vous vous en êtes fait l'apologiste.

Pourtant les moyens existent de faire face aux problèmes posés par notre époque. Depuis dix ans la productivité a augmenté de 60 p. 100. Les travailleurs n'en profitent pas, ni dans leur vie familiale, ni dans leur vie collective. Vous avez pratiqué une politique de récession. L'appareil de production français n'est utilisé qu'à 70, 75 ou 80 p. 100 de ses possibilités.

Il est donc possible de modifier les objectifs comme les moyens du Plan, mais il faut aussi modifier les choix. Si les 54 milliards de la loi de programme militaire votée en 1965 avaient été affectés aux équipements collectifs, sociaux et culturels, nous serions dans une situation toute différente.

Non seulement les dépenses improductives dilapident l'argent de la France mais elles pèsent lourdement sur notre économie. Les privilèges fiscaux énormes dont vous gratifiez les capitalistes coûtent cher. Ces milliards pourraient être avantageusement utilisés pour porter à 5.000 francs l'abattement à la base, desserrant ainsi l'étau fiscal qui écrase des centaines de milliers de contribuables, et favorisant la relance du marché intérieur. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Naturellement, vous n'êtes pas, monsieur le Premier ministre, qualifié pour opérer ces changements profonds. Vous n'en avez d'ailleurs ni le désir ni la possibilité. Mais ne continuez pas à nous affirmer, au mépris de toute vérité, que seule la politique que vous poursuivez est possible.

D'ailleurs, sous l'appression des masses populaires vous allez être obligé de la modifier quelque peu. C'est bien l'aveu qu'une autre politique, réaliste celle-là, est possible. Les travailleurs exigent et obtiendront la satisfaction de leurs revendications. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Pour ces revendications, dix millions de travailleurs sont en grève. Vous avez, monsieur le Premier ministre, cet après-midi, feint de vous interroger sur les objectifs des organisations syndicales. Vous avez même parlé de mouvements insurrectionnels, en sachant pertinemment que c'est un mensonge éhonté.

M. Raymond Triboulet. Jamais de la vie ! Vous niez l'évidence. Ne faites pas preuve d'hypocrisie ! (Exclamations sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

M. Robert Ballanger. Mais les intentions de la C. G. T. et des organisations syndicales ont été précisées depuis longtemps, monsieur le Premier ministre. Vous les connaissez parfaitement et les centrales syndicales C. G. T. et C. F. D. T. viennent d'ailleurs de les préciser dans un communiqué publié il y a une demi-heure et que vous devez connaître. Le voici :

« La C. G. T. et la C. F. D. T. se sont rencontrées le 22 mai 1968 dans les circonstances où des millions de travailleurs en grève et l'opinion publique attendent du Gouvernement et du patronat qu'ils prennent leurs responsabilités comme les organisations syndicales ont pris les leurs. La C. G. T. et la C. F. D. T. déclarent qu'elles ne sauraient admettre de décisions unilatérales du pouvoir. Elles sont prêtes à prendre part à de véritables négociations sur les revendications essentielles des travailleurs, garanties pour l'avenir par l'extension des droits syndicaux et avec l'assurance de l'abrogation immédiate des ordonnances antisociales et des élections pour désigner les administrateurs salariés de la sécurité sociale ». (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

La C. G. T. et la C. F. D. T. ont décidé de publier les revendications sur lesquelles est fondé leur accord du 10 janvier 1966. Vous les connaissez, monsieur le Premier ministre, et depuis longtemps.

C'est, ajoute le communiqué, sur ces bases qu'il faut négocier, étant bien entendu qu'elles méritent d'être précisées pour tenir compte des revendications posées ensuite, d'un commun accord, par les deux centrales, particulièrement en ce qui concerne l'augmentation des salaires, le salaire minimum porté à 600 francs par mois, la garantie de l'emploi et des ressources, la réduction progressive de la durée du travail sans diminution de salaire, l'extension des droits syndicaux dans l'entreprise devant permettre la garantie des conquêtes sociales. Il va sans dire, précise-t-on encore dans ce communiqué, que les négociations globales pour ces objectifs doivent intéresser l'ensemble des travailleurs des secteurs privé, nationalisé et public.

C'est maintenant, monsieur le Premier ministre, l'heure de régler les comptes. Que ce soit vous ou un autre, il faudra payer.

Mais, ces revendications, vous les connaissez depuis longtemps. Voilà plus de deux ans qu'elles ont été portées à votre connaissance, qu'elles ont été défendues par les organisations syndicales, et jamais vous n'avez accepté de leur donner un

commencement de satisfaction. C'est la grève, c'est le grand mouvement de la classe ouvrière qui vous obligent à commencer l'examen des problèmes qui vous sont posés.

Mais ne croyez pas, monsieur le Premier ministre, que vous allez vous en tirer maintenant par la ruse, par des astuces, voire par la magie d'un discours présidentiel. Ne croyez pas non plus que vous allez vous en tirer en agitant l'épouvantail anticommuniste. Je sais que c'est dans votre manière et dans celle du Président de la République et que sur ce point vous n'innovez pas. Vous avez eu d'illustres prédécesseurs.

Mais la force du peuple, sa puissance, son calme, malgré les tentatives de provocation que vous n'avez pas manqué d'encourager, réduisent à néant vos calomnies. Les gesticulations de certains de vos ministres, la répression qu'ils ont déclenchée, les élocubrations de certains de vos militants, la nervosité dont vous-même avez fait preuve jusqu'à la tribune de cette Assemblée et ce matin à votre banc (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste), contrastent avec l'attitude des travailleurs et donnent bien la mesure de votre panique. Quel contraste avec la sagesse dans l'action dont témoignent la classe ouvrière, les organisations syndicales et démocratiques ! Il y a, à la vérité, plus d'esprit de responsabilité chez un gréviste occupant l'usine, entretenant les machines, assurant la sécurité, soignant les malades — oui ! monsieur le Premier ministre, soignant les malades et assurant le ravitaillement (Applaudissements sur les mêmes bancs) — que dans tout votre cabinet ministériel ! (Applaudissements sur les mêmes bancs. — Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.)

Ainsi, dans le pays, la sentence est déjà prononcée, votre gouvernement condamné, de même que votre régime.

Le groupe parlementaire communiste, comme l'ensemble de la gauche, votera la motion de censure.

Cette motion atteindra-t-elle la majorité requise de 244 voix ? Non, si l'on en croit les rumeurs, mais nous voulons espérer le contraire ; sinon il serait démontré, une fois de plus, que l'Assemblée nationale n'est pas à l'image du pays (Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République. — Vifs applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste), qu'elle n'en est que le reflet déformé jusqu'à la caricature, qu'elle n'est pas en prise sur la vie.

Cependant, des craquements se font entendre dans la majorité et une ou deux voix favorables à la censure s'annoncent ici et là. Si la motion de censure n'est pas votée ce soir interviendra demain ou dans les jours suivants un remaniement ministériel qui est annoncé comme imminent et, paraît-il, profond. Dans quelle situation seront alors ceux qui auront accordé aujourd'hui leur confiance à un gouvernement qui sera désavoué demain par son chef lui-même, c'est-à-dire par le Président de la République ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Pour notre peuple est posé en pleine lumière le problème de votre politique et de votre régime. Après dix ans de pouvoir sans frein ni contrôle, vous ne pouvez pas dire : « Demain, nous allons faire mieux ». Personne ne peut vous croire.

Vous avez fait vos preuves. Vous êtes pleinement et uniquement responsables des difficultés dans lesquelles se débat notre pays. C'est pourquoi une exigence monte de la nation contre votre gouvernement et votre régime : allez-vous-en et qu'ensuite des élections générales permettent à notre peuple de se prononcer sur son avenir ! (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Des revendications immédiates sont posées. Il faut les satisfaire. A cela les travailleurs sont décidés. Des retards, des tergiversations ne feraient qu'affermir leur résolution.

Mais le grand mouvement qui mobilise et enthousiasme les masses populaires est porteur d'autres aspirations et d'autres espérances. Il s'agit aujourd'hui du sursaut conscient d'un peuple trop souvent humilié par le régime du pouvoir personnel, qui veut reprendre sa dignité de peuple libre. C'est sa volonté et non celle d'un monarque qui doit faire la loi. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Dans cette immense bataille, dans le bouillonnement des discussions, se développent des idées fécondes, progressistes, constructives. Elles portent condamnation du régime gaulliste sclérosé et vieilli, ainsi que l'espérance d'une société démocratique. Il ne peut en aucun cas s'agir d'un replâtrage de l'édifice délabré du gaullisme. C'est une politique hardie et novatrice qui doit s'instaurer.

Que le Gouvernement s'en aille ! La classe ouvrière, le peuple entendent se donner librement un gouvernement populaire et d'union démocratique capable d'assurer pacifiquement et efficacement les espérances et les destinées d'une France

de progrès social et de liberté. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. Duhamel.

Voix nombreuses sur divers bancs. A la tribune ! A la tribune !

M. le président. Jusqu'à preuve du contraire, la liberté individuelle existe encore. L'orateur dispose d'un micro : si vous l'écoutez en silence, vous l'entendrez très bien.

M. Jacques Duhamel. Notre groupe est né, notre action est menée pour éviter l'affrontement entre deux blocs hostiles qui a si souvent marqué, depuis les origines, l'histoire de notre pays, et parfois d'une manière sanglante. Cela demeure plus que jamais notre volonté unanime, à nous qui ne sommes enfermés dans aucune inconditionnalité : oui, plus que jamais, dans les circonstances graves que nous connaissons.

La crise profonde qui bouleverse la nation fait surgir un puissant besoin de renouveau. S'il s'exprime aujourd'hui dans la révolte, c'est parce que vous n'avez pas voulu, monsieur le Premier ministre, qu'il se manifeste hier dans le dialogue.

Il n'est personne parmi nous, et au-delà de cette enceinte, pour ne pas condamner cet échec, personne pour ne pas réclamer un changement. Le vote qui, pour chacun de nous est libre, exprimera ce même sentiment.

Monsieur le Premier ministre, vous venez de réclamer vous-même, j'ai noté la formule, « un renouvellement de la volonté », mais vous n'avez pas dit, et pour cause, ni par quels moyens, ni pour quoi faire. Il vous faut, à vous aussi, attendre pour le savoir.

Par le silence qu'il a gardé depuis son retour, M. le Président de la République vous laisse, et par là même nous laisse, dans l'inconnu sur les méthodes qu'il entend retenir pour dénouer la crise actuelle. S'il était une circonstance où un message à la représentation nationale était justifié, c'est pourtant bien celle où nous sommes aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et sur plusieurs bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Le changement, que vous-même reconnaissez urgent, est possible dans le strict respect de la Constitution. C'est dans cet esprit, parce qu'il faut opérer le changement pour éviter l'aventure, que la très grande majorité du groupe Progrès et démocratie moderne votera, dans quelques instants, la censure.

Monsieur le Premier ministre, vous avez dit tout à l'heure, à propos des graves événements actuels : « Rien ne peut être après comme avant ». C'est vrai aussi du Gouvernement de la France. Il faut un nouveau gouvernement pour obtenir la confiance, présenter les réformes, rétablir l'autorité de l'Etat. Il n'y a pas un instant à perdre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et sur plusieurs bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. Terrenoire. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République. — Mouvements divers.*)

Mes chers collègues, je vous en prie, chaque groupe a le droit d'expliquer son vote. (*Exclamations sur divers bancs.*)

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que, dans un but de grande clarté, j'ai laissé parler plus d'un quart d'heure les députés chargés d'expliquer les votes de la fédération de la gauche et du groupe communiste. Vous seriez malvenus, maintenant, de refuser d'entendre M. Terrenoire dans le silence. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République. — Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. Fernand Darchicourt. Ce sont les propres amis de M. Terrenoire qui ont manifesté de l'impatience.

M. le président. Et M. Gaston Defferre ne fait-il pas partie de votre groupe ?

La parole est à M. Terrenoire.

M. Louis Terrenoire. Avant le scrutin qui va mettre un terme à ce débat, trop long sans doute pour les nerfs du pays, mes amis de l'union des démocrates pour la V^e République m'ont chargé de présenter quelques dernières observations et personne, me semble-t-il, dans cette Assemblée, ne sera étonné si mon propos très bref fait écho à certains des arguments qui ont été développés tout à l'heure à cette tribune par M. le Premier ministre.

Mais, tout d'abord, je voudrais faire une mise au point en réponse aux propos de M. Defferre concernant la retransmission de nos débats par la radiodiffusion-télévision française.

C'est, en effet, sur l'initiative des journalistes de la télévision, grévistes ou non, que cette proposition a été faite et le Gouvernement n'a eu aucune raison de s'y opposer. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*) n'a eu aucune

raison d'y faire objection (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.*) — laissez-moi terminer ma phrase ! — ne serait-ce que parce que cette proposition était présentée, comme il se doit, au bureau de notre Assemblée. Et c'est effectivement le bureau qui, consulté, a donné l'autorisation de retransmettre intégralement nos débats.

Plusieurs députés de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Et avant ?

M. Louis Terrenoire. Il y avait déjà eu un précédent en 1962. Si, jusqu'à présent, il n'a pas été renouvelé, c'est parce que le bureau de l'Assemblée a estimé qu'en temps ordinaire une telle autorisation ne s'imposait pas. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants. — Exclamations sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Mesdames, messieurs, l'ampleur du drame qui étroit la nation tout entière a pris naissance dans sa jeunesse. A aucun moment nous ne devons, à l'avenir, l'oublier. Profondément émus, et même révoltés, par les manifestations de violence, et laissant de côté les extravagances, nous retiendrons ceci : cette jeunesse, que réclame-t-elle, au fond, sinon plus de liberté, davantage de responsabilités. Par delà la refonte des méthodes universitaires, elle lance un appel à ses aînés pour qu'ils lui offrent de nouvelles valeurs de dépassement, une société qui s'ouvre à son potentiel de capacités et ce « supplément d'âme » aussi dont parlait hier soir notre collègue M. de Broglie.

Cet appel des jeunes, qui vient de retentir en France, nous en avions, auparavant, perçu de semblables venant de bien des pays, de Varsovie, par exemple, de Madrid également.

Saurons-nous répondre à cet appel de la nouvelle génération ? Telle est la question qui se pose ici, à nous certes, membres de la majorité, mais aussi à cette partie de l'opposition qui croit à la liberté. Mais la question est tranchée — et tranchée négativement — par ceux qui n'y croient pas. Dans les capitales que j'ai nommées, la police, oui, la police a remis le baillon en place et, hélas ! plus facilement, plus rapidement à Varsovie qu'ailleurs. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.*)

Devant cette révolte désordonnée, incohérente de la masse étudiante, un parti a réagi avec une promptitude remarquable. Il est vrai que l'événement lui apprenait qu'il avait perdu une bonne partie de l'audience qu'il croyait avoir encore naguère, dans la fraction la plus remuante de cette jeunesse et pas seulement chez les étudiants. Il l'avait même perdue au profit des tendances qui lui sont le plus insupportables. Inutile de désigner davantage ce parti et ces tendances.

Voilà qui explique, pour une part, la tentative immédiate de mobilisation de la masse ouvrière : il s'agit d'une reprise en main.

« C'est la classe ouvrière, écrivait hier l'éditorialiste de *L'Humanité*, qui du fait de son nombre et de sa position dans la production, reste la force décisive, révolutionnaire jusqu'au bout ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et plusieurs bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Eh bien, lorsque *L'Humanité* parle de classe ouvrière, la traduction est simultanée : nous entendons qu'il s'agit évidemment d'abord du parti communiste. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe communiste.*)

La C. G. T. a d'ailleurs éclairci immédiatement l'opération ainsi engagée lorsqu'elle s'est efforcée de rassurer l'opinion. Ses dirigeants ont affirmé très vite qu'il ne s'agissait pas d'une grève générale. Mon Dieu, est-ce que l'événement n'a pas prouvé que cette affirmation était, en effet, fondée ? Sans doute, car, en dehors de quelques secteurs, il s'agit bien davantage de la généralisation des piquets de grève et de la généralisation des entraves à la liberté du travail. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République. — Exclamations sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Nous le savons et, parce que nous le savons, nous le disons, sans méconnaître pour autant l'étendue et souvent la valeur des revendications sociales.

Un député de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Il n'a rien compris !

M. Louis Terrenoire. Et voici qu'aux dernières nouvelles — car nous avons les mêmes dépêches que M. le président du groupe communiste — se lèverait l'espoir du retour non pas à la vie normale, mais aux rencontres et aux entretiens qui pourraient la ramener. Et puis on a déjà, à cette tribune, cité des poètes, paraphrasant à mon tour un grand poète français, Charles Péguy, je dirai : « L'espoir luit comme un brin de paille, mais

il lui ». (Exclamations et rires sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

M. Pierre Cot. C'est de Verlaine !

M. Louis Terrenoire. Et si l'espoir lui de nouveau, si peu que ce soit, eh bien ! nous nous réjouissons tous que la capitale de la France redevienne très vite, pour l'étranger d'abord et surtout, la ville qui a été choisie pour amorcer ce qui sera peut-être demain, nous l'espérons tous, la paix au Vietnam. Et nous savons à qui nous devons ce choix de la capitale de la France. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République. — Vives protestations sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Mouvements divers.)

M. le président. Messieurs, je vous demande de bien vouloir rester calmes.

M. Louis Terrenoire. Quiconque doit savoir en tout cas qu'on n'abattra pas le régime en faisant appel à des pressions extérieures. L'Etat nouveau que le peuple a voulu en 1958, puis en 1962 (Interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste) n'est pas comme les autres, qui s'avaient vaincus par les crises et les drames exceptionnels de la vie nationale. Il surmontera cette grande épreuve qui, vous le savez, n'est pas la première. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.)

Pour nous, nous ne connaissons que le peuple souverain et ses suffrages. (Exclamations et interruptions sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

M. le président. Messieurs, je vous en prie, ces interruptions sont indécentes.

M. André Fanton. C'est la préfiguration du régime de demain.

M. Louis Terrenoire. Il est tout de même curieux que la mention du « peuple souverain » soulève ces protestations.

M. André Fanton. C'est parce qu'ils en ont peur !

M. Louis Terrenoire. Lui seul peut et doit dicter la politique de la nation.

Certes, nous respectons les corps intermédiaires et nous souhaitons ardemment qu'ils participent davantage à l'élaboration de tout ce qui compte dans le sort de chacun et le destin de tous. Mais je suis effrayé quand j'entends certains opposer les corps intermédiaires aux représentants élus de la nation, du peuple. Charles Maurras, je m'en excuse, ne parlait pas autrement.

Un député du groupe communiste. Décidément, il n'a rien compris !

M. Louis Terrenoire. De même, je m'étonne que l'homme qui faisait miroiter devant nous, ce matin, tout un avenir de réformes séduisantes, n'ait pas compris que l'ambiguïté de sa position lui interdisait précisément de prétendre agir sur l'avenir.

Quoi qu'il arrive, l'avenir de la nation et la politique de la France ne seront plus modelés, au Parlement tout au moins, selon des dimensions individuelles, fussent-elles des plus brillantes. Il faudra désormais et toujours une majorité dans l'Assemblée, quelle qu'elle soit, et une équipe unie au pouvoir.

Voyons, voyons, le temps est révolu des vedettes « tombeurs de ministères » pour le plaisir des jeux de princes et éventuellement pour la succession. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.)

C'est pourquoi il n'y a pas d'autre issue, en cas de conflit entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement, que le recours à l'arbitrage du pays. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs. — Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.) J'ai bien dit en cas de conflit entre l'Assemblée et le Gouvernement.

C'est peu de dire que nous ne redoutons pas les élections. (Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. — Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.)

La primauté du suffrage universel, aucune famille politique plus que la nôtre n'en a fait le fondement de sa doctrine, jusqu'à donner au peuple le droit d'élire directement le président de la République, ce qui lui confère ce surcroît d'autorité et de prérogatives si naturellement insupportable à une opposition qui a tout fait, naguère, pour refuser au peuple ce surcroît de souveraineté. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.)

Au terme de ce débat et face à l'opinion inquiète, nous affirmons la volonté du Parlement d'accomplir la mission qui lui

revient, et à lui seul : mettre fin ou non à l'existence du Gouvernement. Pour notre part, ce n'est pas dans de telles circonstances que nous renierons, monsieur le Premier ministre, la solidarité qui nous unit librement à l'actuel gouvernement de la République.

Un député du groupe communiste. Il ne durera plus longtemps !

M. Louis Terrenoire. Après, nous serons d'autant plus libres pour porter des jugements, car il y a énormément à faire, à défaire ou à refaire. (Exclamations et rires sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Et parce que le moment du retour à l'ordre ne souffre plus de retard, parce que ne doit pas tarder non plus la définition d'un ordre meilleur, avec plus de justice pour tous, plus de dignité pour chacun, parce que cette double exigence est également urgente, nous attendons avec confiance ce que dira bientôt celui, monsieur Duhamel, qui n'a pas voulu s'adresser par dessus nos têtes à l'opinion (Exclamations sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne), pour nous laisser nos responsabilités.

Nous attendons avec confiance ce que dira, dans quelques heures, le premier des élus du suffrage universel, celui qui a reçu l'investiture la plus démocratique, le mandat le plus authentique, le Président de la République, Charles de Gaulle. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.)

M. le président. La parole est à M. Giscard d'Estaing. (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et de l'union démocratique pour la V^e République.)

M. Valéry Giscard d'Estaing. Mesdames, messieurs, jamais sans doute la lumière qui tombe de cette verrière ne m'a paru autant qu'hier éclairer un monde irréal.

Plusieurs milliers de travailleurs en grève, l'Université en effervescence, les services publics pour l'essentiel interrompus et les événements de la politique intérieure française réparaisant, hélas ! à la première page de tous les journaux du monde, et voici qu'à l'ouverture de ce débat, nous avons assisté, en début d'après-midi, à une sorte de contestation académique qui prolongeait en quelque sorte le débat de l'automne sur le budget de l'éducation nationale.

Il s'agit pourtant d'une crise nationale pour la France. Devant cet éloignement des réalités et de la vie, j'éprouvais, sans doute comme beaucoup d'entre vous, un sentiment de tristesse, puis un sentiment de solitude, celui que l'on ressent chaque fois devant un univers auquel on ne participe pas.

C'est ce sentiment qui va guider les deux explications que je dois vous donner, l'explication du vote des républicains indépendants pour l'immédiat, l'explication de leur attitude pour l'avenir. (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants.)

Et d'abord, l'explication de leur vote.

Le débat auquel nous avons participé ou assisté est un débat faussé dans son objet, dans sa sanction et donc dans son déroulement.

C'est d'abord un débat faussé dans son objet.

La signification d'un débat de censure, c'est de se prononcer pour ou contre une politique et d'approuver le maintien ou le changement du gouvernement chargé de l'appliquer. Or, il faut être net, nous ne pouvons nous prononcer ni sur l'équipe ni sur la politique.

En ce qui concerne l'équipe, nous savons qu'un changement interviendra sans doute et, ainsi, par une sorte de paradoxe, si, comme nous le pensons, la censure n'est pas votée tout à l'heure, ceux qui n'auront pas voté la censure verront pourtant changer le Gouvernement, et ceux qui croient avoir échoué dans leur censure aboutiront au changement demandé.

Quant à la politique, nous avons entendu avec intérêt la description de l'action gouvernementale telle qu'elle se déroule actuellement et telle qu'elle est envisagée par M. le Premier ministre, mais, dans une crise nationale, ce qu'il importerait d'obtenir, c'est la description des actions d'ensemble, des conclusions de toute nature qui doivent être manifestement tirées à la suite d'événements qui ont fait surgir en France une réalité nouvelle.

Débat faussé dans son objet, faussé dans sa sanction.

On nous a indiqué tout à l'heure que le vote de la motion de censure entraînerait sans doute la dissolution. Pourquoi ? S'il est normal que la dissolution accompagne le vote de censure lorsque le gouvernement est renversé à la suite de l'agitation ou de l'instabilité du Parlement, pourquoi, lorsque au contraire le Parlement doit se prononcer sur une crise nationale à laquelle il est, en ce qui le concerne, totalement étranger, ne pas lui

permettre de faire jouer un des mécanismes intentionnellement introduits dans notre Constitution, pour lui conserver une certaine souplesse, qu'est la possibilité d'obtenir le changement de gouvernement ? (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Donc, débat faussé dans son dénouement car, à la suite d'un débat de censure, il devrait y avoir une rencontre entre la confiance que souhaite donner une majorité et la confiance que souhaite recevoir un Gouvernement.

Vous nous avez indiqué tout à l'heure, monsieur le Premier ministre, que telle n'est pas l'interprétation que vous donnez à ce vote et qu'il ne s'agira pas, en effet, d'accorder notre confiance à un gouvernement dont nous ne connaissons ni la composition ni l'action pour demain. En sens inverse, est-ce vraiment à cette majorité parlementaire que vous venez demander aujourd'hui de soutenir durablement votre action, ou ne sera-ce pas plutôt demain sous une autre forme constitutionnelle que vous irez demander à d'autres le soutien de l'action que vous avez l'intention de conduire ?

Dans ce débat faussé, nous avons rencontré, bien entendu, les uns et les autres, la grave appréciation de notre conscience. Et cependant nous avons tous tranché dans le même sens, pour une seule raison, mais qui est décisive, c'est celle de la signification de la motion de censure.

Le vote de la motion de censure signifierait qu'une autre équipe, animée par ses signataires, c'est-à-dire par l'opposition, pourrait, dans les circonstances présentes, apporter une solution aux problèmes de notre pays.

Connaissant les servitudes, les pressions qui s'exerceraient sur l'action d'une telle majorité et d'un tel gouvernement, personne ne peut croire et d'ailleurs personne ne croit en France qu'ils pourraient actuellement, d'une part, ramener le calme, d'autre part, apporter la solution nécessaire et réfléchie des grands problèmes que nous avons vus surgir. (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la V^e République.)

Ainsi, la raison pour laquelle nous ne voterons pas la censure est simple : nous ne voulons pas ajouter l'aventure au désordre. (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la V^e République.)

Après avoir expliqué notre vote, je veux brièvement exposer notre attitude.

Celle-ci est fondée à la fois sur une très sérieuse préoccupation dans l'immédiat et sur un espoir pour l'avenir.

Voyons d'abord la très sérieuse préoccupation que nous éprouvons dans l'immédiat. Elle tient à quatre considérations.

La première — je le dis franchement — c'est que nous ne sommes pas sûrs que la leçon de ces événements ait été entendue. Nous avons écouté toutes les explications qui ont été avancées sur l'origine de ces événements. Pour certains, ceux-ci résultent de l'absence de réformes. Pour d'autres, ils sont la conséquence de réformes hâtives.

En réalité, si la seule certitude de la vie politique française était, depuis quelque temps, l'éventualité d'un bouleversement profond, une inconnue subsistait, qui était la cause particulière de ce bouleversement. Cela montre que la nature profonde de cette crise est d'ordre politique.

La première réforme qu'il convient d'apporter consiste à changer la manière dont la France est gouvernée. (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne. — Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Il ne s'agit pas, monsieur le Premier ministre, d'instituer une sorte de bavardage national dans lequel se dilueraient les responsabilités et les décisions.

Il s'agit tout simplement de répondre à cette aspiration, naturelle — je dirai même respectable — dans la deuxième moitié du xx^e siècle, qui veut que les Français soient associés à la préparation et à l'élaboration des décisions intéressant leur propre vie.

Il s'agit tout simplement de faire fonctionner dans notre pays le processus normal de préparation, de conception et d'exécution des décisions démocratiques.

Or, monsieur le Premier ministre, j'ai écouté avec beaucoup d'attention les propos très graves que vous nous avez tenus cet après-midi et je n'ai pas entendu l'écho ou la réponse à cette leçon. Pour illustrer ma remarque, je voudrais emprunter, dans la pièce de Shaw appelée *Pygmalion*, le langage de la vendeuse de fleurs.

Le professeur qui s'est chargé de son éducation, a fait son bonheur, assuré sa prospérité, ne parvient pas à désarmer l'hostilité de son regard et lui demande : « C'est extraordinaire, pourquoi cette hostilité après tout ce que j'ai fait pour vous ? »

Et la marchande de fleurs répond, comme peut-être répondrait Marianne : « C'est parce que je vous demande un peu de considération ». (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants.)

La deuxième source de préoccupation, c'est que nous traversons une crise qui a un aspect politique et qui traduit évidemment une aspiration économique et sociale.

Face à une telle crise, une initiative politique eût été sans doute de nature à en changer le cours. Dès lors que cette initiative politique n'est pas prise, nous devons craindre que les concessions en matière économique, financière et sociale soient d'un tel prix qu'elles se révèlent écrasantes pour la collectivité nationale, pour son économie, c'est-à-dire pour l'expansion et pour l'emploi, donc finalement pour les Français et leur jeunesse.

La troisième source de préoccupation, c'est que dans ce débat et dans cette circonstance, nous voyons, non pas se combler, mais en réalité s'approfondir le fossé du combat civique qui oppose à moitiés égales deux parties de la France, et je suis de ceux qui considèrent cette situation comme une anomalie.

Il n'est sans doute pas possible, à l'époque moderne, de faire face aux charges écrasantes du Gouvernement, de faire accepter par la collectivité les transformations sévères qui affectent la vie de ses habitants, si c'est la moitié d'un pays qui entend éternellement l'imposer seule à l'autre.

Regardons nos voisins d'Allemagne, d'Italie. On y retrouve associés dans la même action, quelles que soient leurs difficultés, ceux qui aujourd'hui dans cet hémicycle s'affrontent d'une manière si sévère et qui apparemment sont si éloignés.

Bien entendu, dans cette situation l'opposition porte des responsabilités très lourdes, notamment du fait de son mariage, mortel pour elle, avec ses partenaires du moment. (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Mais, après tout, c'est au chef de la politique française de faire en sorte qu'il soit possible de mettre fin à un tel affrontement, le jour venu. La leçon de ces événements est que la réalisation, dans la stabilité politique et la stabilité sociale, des grandes et nécessaires transformations ne pourra être imposée par la moitié de la France à l'autre moitié. Il faudra bien trouver un jour les formes et le programme d'une coopération. (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et sur quelques bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.)

La dernière source de préoccupation, c'est la nature du soutien que vous êtes conduit actuellement à recevoir et à accepter. Quel est en effet l'immense parti qui se manifeste et dont vous recueillez les suffrages ? C'est le parti de la crainte. Parti nombreux dans les périodes de troubles, parti inconstant dès qu'il est rassuré, parti qui n'a jamais soutenu en France les grandes réformes qu'elles fussent et qui anèment, malgré eux, ceux qui en recherchent l'appui à devenir membres de ce clan dont parle Goethe, le clan de ceux qui préfèrent l'injustice au désordre.

De nombreux orateurs ont souligné que, dans toutes les classes de la nation et notamment les plus modestes, régnait la crainte du désordre. C'est vrai. Mais cette crainte du désordre ne signifie en aucune manière l'approbation de l'ordre ancien. Il est naturel que les plus modestes, qui sont les plus exposés, souffrent plus que les autres des désordres civils et qu'ils en souhaitent la fin. Mais c'est une grande imprudence d'imaginer que cela signifie ralliement ou acquiescement profond à un ordre conservateur qui ne les a jamais bien servis. (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants. — Mouvements divers.)

Des inquiétudes pour l'immédiat et un espoir pour l'avenir, ai-je dit. L'espoir pour l'avenir tient à quelques éléments très simples.

D'abord à la présence du Président de la République élu au suffrage universel. Si cette fonction n'existait pas et si elle n'était pas assumée par le titulaire actuel, aujourd'hui tout serait balayé. Et c'est au Président de la République, dont nous avons pu constater, depuis dimanche, qu'il était le seul à détenir le pouvoir et la souveraineté entre ses mains, d'imposer ce changement des méthodes de gouvernement pour passer d'une méthode conçue en temps de guerre pour le redressement national à une méthode qui doit être désormais une méthode de temps de paix prévue pour l'évolution nationale.

Le deuxième élément positif dans cette crise, c'est le mouvement de la jeunesse française. Nous avons entendu les uns ou les autres expliquer que ce mouvement n'était pas représentatif. Je vais sans doute choquer un grand nombre d'entre vous, mais comme il serait triste que ce mouvement ne soit pas représentatif de quelque chose !

Au travers de ces événements confus et désordonnés — est-ce d'ailleurs, je le dis en souriant, à l'assemblée des adultes de

condamner le désordre ou l'inefficacité de l'assemblée des jeunes ? — nous avons vu en réalité poindre une certaine lumière.

C'est la première manifestation par laquelle la jeunesse française entend se dissocier d'un ordre ancien pour rechercher, à tâtons sans doute, mais pour rechercher un ordre nouveau. Et il est encourageant de constater que cet ordre nouveau, ce n'est pas celui de la prospérité matérielle, c'est celui d'une certaine définition d'une civilisation que nous ne sommes pas seuls d'ailleurs dans le monde à vouloir établir, d'une civilisation qui rejette enfin les deux éléments médiocres de ces dernières années, c'est-à-dire la ruée effrénée des appétits et le masque abêti du conformisme. (*Mouvements divers.*)

Au travers de ce mouvement de la jeunesse française apparaît sans doute le levain et la force à partir desquels s'organiseront de manière différente notre société et notre civilisation.

Enfin, la dernière chance que nous ont apportée ces circonstances est de caractère politique et même de caractère parlementaire, et c'est à la majorité que je m'adresse. Cette majorité, souvent décriée en termes simples, a fait apparaître pour la première fois dans ces circonstances le désir d'une conception et d'une action renouvelées. Sous son refus de combinaisons politiques, on a senti surgir le soutien possible à une orientation nouvelle, plus libérale, ouverte à la recherche en commun des solutions et qui caractériserait en quelque sorte l'interprétation de paix de la V^e République.

En conclusion, quelle sera notre attitude ?

Elle consistera à soutenir tous les efforts qui seront entrepris pour définir, dans la politique française, une voie nouvelle entre la contrainte et l'anarchie (*Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants*) une voie dont chacun pressent qu'elle répond à l'aspiration profonde de la majeure partie de la population de notre pays et de la quasi-totalité de sa jeunesse.

Cette voie nouvelle dans la vie économique s'appellera « l'humanisme dialogué » ; dans la vie politique, elle s'appellera « la démocratie partagée ».

Si c'est la voie que prend le gouvernement de demain, monsieur le Premier ministre, tant mieux ! Nous ne lui ferons pas de querelle d'auteur, mais en tout état de cause nous resterons, quant à nous, prêts à servir et à proposer, chaque fois que ce sera nécessaire, la recherche de cette voie nouvelle qui répondra enfin à la poussée profonde de notre temps. (*Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants, sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et sur quelques bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. le Premier ministre. Mesdames, messieurs, chaque fois que je disais, il y a quelques semaines et à maintes reprises, que le but de l'opposition, de celle qui a déposé cette motion de censure, était de mettre en cause les institutions de la V^e République, on me dénonçait comme un habile ou un menteur. Or, cela résulte des déclarations qui ont été faites à cette tribune depuis hier, notamment par les orateurs du groupe communiste, mais pas seulement par eux.

Je disais aussi depuis des semaines que, si les signataires de cette motion de censure arrivaient au pouvoir, nos libertés seraient menacées. (*Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.* — *Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République*) et que cela apparaissait jusque dans certaines plates-formes. Les manifestations auxquelles nous avons assisté, de la part de certaine opposition, à l'encontre de ceux qui ne partagent pas leurs idées, sont très claires. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.*)

M. Guy Mollet. C'est de la provocation !

M. le Premier ministre. En tout cas, ce soir, par-delà toutes les subtilités intellectuelles, je dirai simplement ceci : le désordre est là, l'aventure est devant nous. (*Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Il s'agit de savoir si l'on veut arrêter l'un, comme je l'ai proposé, ou si l'on veut éviter l'autre, comme nous y sommes décidés.

A vous, mesdames, messieurs, chacun en vous-même, dans votre conscience, d'en décider ce soir. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.*)

M. le président. Je vais mettre aux voix la motion de censure.

En application de l'article 65 du règlement, le vote doit avoir lieu par scrutin public à la tribune.

Le scrutin va avoir lieu par bulletins.

Je prie mesdames et messieurs les députés disposant d'une délégation de vote de vérifier immédiatement si leur délégation a bien été enregistrée à la présidence.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(*Le sort désigne la lettre P.*)

Afin de faciliter le déroulement ordonné du scrutin, j'invite instamment nos collègues à ne monter à la tribune qu'à l'appel de leur nom ou de celui de leur délégant.

Je rappelle que seuls les députés favorables à la motion de censure participent au scrutin. J'invite donc MM. les secrétaires à ne déposer dans l'urne que les bulletins blancs ou les délégations « pour ».

Le scrutin va être annoncé dans le palais et sera ouvert dans cinq minutes.

M. le président. Le scrutin est ouvert.

Il sera clos à dix-neuf heures quarante-cinq minutes.

Huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

(*L'appel a lieu.* — *Le scrutin est ouvert à dix-huit heures quarante-cinq minutes.*)

M. le président. Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

J'invite MM. les secrétaires à se retirer dans le quatrième bureau pour procéder au dépouillement des bulletins qui vont y être portés.

Le résultat du scrutin sera proclamé ultérieurement.

La séance est suspendue pendant le dépouillement du scrutin.

(*La séance, suspendue à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, est reprise à vingt heures dix minutes.*)

M. le président. La séance est reprise.

Voici le résultat du scrutin :

Majorité requise pour l'adoption de la motion de censure	244.
Pour l'adoption	233

La majorité requise n'étant pas atteinte, la motion de censure n'est pas adoptée. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.*)

— 2 —

COMMUNICATION DE M. LE PRESIDENT

M. le président. J'informe nos collègues que la conférence des présidents et la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République vont se réunir à l'instant.

Dans ces conditions, il ne semble pas possible d'ouvrir la prochaine séance avant vingt-deux heures.

— 3 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt-deux heures, troisième séance publique :

Fixation de l'ordre du jour ;

Discussion du projet de loi n° 822 portant amnistie ou des conclusions du rapport n° 807 de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur les propositions de loi : 1° n° 782 de M. Juquin et plusieurs de ses collègues tendant à l'amnistie des infractions pénales commises à l'occasion des événements survenus dans l'Université ; 2° n° 784 de M. Defferre et plusieurs de ses collègues tendant à déclarer amnistiés les faits afférents aux manifestations d'étudiants des 3, 6 et 7 mai 1968.

La séance est levée.

(*La séance est levée à vingt heures quinze minutes.*)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,

VINCENT DELBECCHI.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

DE LA

2^e Séance du Mercredi 22 Mai 1968.

SCRUTIN (N° 87)

(public à la tribune).

Sur la motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution.

Majorité requise pour l'adoption de la motion de censure 244

Pour l'adoption 233

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Ont voté pour :

MM.	Canacos.	Desouches.
Abelin.	Carlier.	Desson.
Achille-Fould.	Carpentier.	Didier (Emile).
Alduy.	Cassagne (René).	Doize.
Allainmat.	Cuzenave.	Dreyfus-Schmidt.
Andrieux.	Cermolacce.	Ducoloné.
Arraut.	Césaire.	Ducos.
Ayme (Léon).	Chambaz.	Duffaut.
Baillot.	Chandernagor.	Duhamel.
Ballanger (Robert).	Charles.	Dumas (Roland).
Balmigère.	Chauvel (Christian).	Dumortier.
Barberot.	Chazalon.	Dupuy.
Barbet.	Chazelle.	Durafour (Paul).
Barbier (Ernest).	Chochoy.	Durafour (Michel).
Barel (Virgile).	Claudius-Petit.	Duroméa.
Barrot (Jacques).	Clérey.	Ebrard (Guy).
Bayou (Raoul).	Combrisson.	Eloy.
Béard (Jean).	Commenay.	Escande.
Benoist.	Cornette (Arthur).	Estier.
Berthoulin.	Cornut-Gentille.	Faure (Robert).
Bertrand.	Coste.	Fajon.
Bilbeau.	Cot (Pierre).	Faure (Gilbert).
Billaud.	Couillet.	Faure (Maurice).
Billères.	Darchicourt.	Feix (Léon).
Billoux.	Dardé.	Fiévez.
Bonnet (Georges).	Darras.	Filloud.
Burdeneuve.	Daviaud.	Fontanet.
Rosson.	Dayan.	Forest.
Boucheny.	Defferre.	Fouet.
Boudet.	Dejean.	Fréville.
Boulay.	Dejéris.	Gaillard (Félix).
Boulloche.	Delmas (Louis-Jean).	Garcin.
Bourdellès.	Delorme.	Gaudin.
Bouthière.	Delpech.	Gernez.
Brettes.	Delvalquière.	Gosnat.
Bruggerolle.	Denvers.	Gouhier.
Brugnon.	Depietri.	Grenier (Fernand).
Bustlin.	Deschamps.	Guerlin.

Guidet.
Guille.
Halbout.
Hersant.
Hostier.
Houël.
Ihuël.
Jans.
Juquin.
Labarrère.
Lacavé.
Lacoste.
Lagorce (Pierre).
Lagrange.
Lamarque-Cando.
Lamps.
Larue (Tony).
Laurent (Marceau).
Laurent (Paul).
Lavielle.
Lebon.
Leccia.
Le Foll.
Lejeune (Max).
Leloir.
Lemoine.
Leroy.
Le Sénéchal.
Levol (Robert).
L'Huillier (Waldeck).
Lolive.
Lombard.
Longueue.
Loo.
Loustau.
Maisonnat.
Manceau.
Mancey.
Marin.
Maroselli (Jacques).
Masse (Jean).

Massot.
Maugein.
Médecin.
Méhaignerie.
Mendes-France.
Merle.
Nermaz.
Métayer.
Milhau.
Millet.
Mitterrand.
Mollet (Guy).
Montagne.
Montalat.
Morillon.
Morleval.
Moulin (Jean).
Musmeaux.
Naveau.
Nègre.
Nils.
Notebart.
Odru.
Ollivro.
Orvoën.
Palmero.
Périllon.
Péronnet.
Philibert.
Pic.
Picard.
Pidjot.
Pieds.
Pimont.
Pisani.
Planeix.
Ponseillé.
Prat.
Mme Prin.
Privat (Charles).
Mme Privat (Colette).

Quettier.
Ramette.
Raust.
Regaudie.
Restout.
Rey (André).
Rieubon.
Rigout.
Roche-Defrance.
Rochet (Waldeck).
Roger.
Rosselli.
Rossi.
Roucaute.
Rousselet.
Ruffe.
Sanford.
Sauzedde.
Schaff.
Schloesing.
Sénès.
Spénale.
Sudreau.
Mme Thome-Pate-
dôtre (Jacqueline).
Tourné.
Mme Vaillant-
Couturier.
Valentin.
Vals (Francis).
Ver (Antonin).
Mme Vergnaud.
Vignaux.
Villa.
Villon.
Vinson.
Vivier.
Vizet (Robert).
Yvon.
Zuccarelli.

Ont délégué leur droit de vote :

(Application de l'ordonnance n° 58-1066 du 7 novembre 1958.)

MM. Alduy à M. Desouches (maladie).
Bertrand à M. Depietri (maladie).
Clérey à M. Dreyfus-Schmidt (maladie).
Doize à M. Cermolacce (maladie).
Faure (Maurice) à M. Morleval (maladie).
Gaudin à M. Guerlin (maladie).
Lebon à M. Brugnon (maladie).
Médecin à M. Palmero (maladie).
Ruffe à M. Rigout (maladie).
Zuccarelli à M. Boulay (maladie).

(Le compte rendu intégral de la 3^e séance de ce jour sera distribué ultérieurement.)

